5e ANNÉE T. LI

N° 1170 — 4 avril 1954



LA DOCUMENTATION CATHOLIQUE

PARAIT TOUS LES QUINZE JOURS

MAISON DE LA BONNE PRESSE
5, rue Bayard. Paris-8e
Chèques postaux : Paris Compte n° 1668

Le numéro : 40 francs
Abonnement { Un an : 875 francs / Six mois : 475 francs
Étranger : un an 940 francs

QUESTIONS ACTUELLES

Les graves problèmes religieux de l'Italie

Lettre des présidents des Conférences épiscopales régionales d'Italie

L'Osservatore Romano du 1er-2 *février* 1954 *publiait en première page, sur trois colonnes, sous le titre ci-dessus, le document suivant* (1) :

Après nous être réunis aux pieds de la Très Sainte Vierge, par une bienveillante permission du Saint-Père Pie XII, nous, cardinaux, archevêques et évêques, présidents de toutes les Conférences régionales d'Italie (2), nous avons estimé opportun de vous adresser, fidèles de nos diocèses, notre paternelle exhortation.

Nous sommes persuadés d'interpréter la pensée de tous nos confrères archevêques et évêques, membres des conférences régionales que nous présidons.

La paix, la charité et la grâce de Notre-Seigneur Jésus-Christ soient avec vous !

I. — L'Année mariale

Le Saint-Père, dans sa Lettre-Encyclique *Fulgens corona,* nous a invités à célébrer du 8 décembre 1953 au 8 décembre 1954 toute une « Année mariale ». Il veut que nous nous pressions dans la prière et dans les œuvres, en un profond renouvellement moral autour de la Vierge immaculée.

La dévotion à la Sainte Vierge.

En raison de la fidélité filiale qui nous unit au Suprême Pasteur, pour suivre et commenter son exhortation, nous vous invitons à vivre surtout l' « esprit » de cette Année mariale. La Très Sainte Vierge est Mère de Dieu et notre Mère. Quand la mère est présente, on se sent unis, la famille vit. Ainsi en est-il pour nous : la présence de la Sainte Vierge, invoquée et honorée davantage, doit rendre puissant et efficace le sentiment de la charité et de la compréhension entre tous les chrétiens, faire fraterniser ceux qui d'abord ne s'aimaient pas, et faire triompher le sens de l' « universelle famille de Dieu », dans laquelle tous les baptisés se rassemblent. Il n'est pas possible de regarder la Vierge et de garder la dureté du cœur, l'animosité et la haine, la désunion des esprits. Si la présence de la Mère céleste doit rendre les hommes bons à l'égard de tous, à plus forte raison elle doit unir tous ceux qui par la profession publique et chrétienne de leur vie lui sont proches.

L'unité des catholiques.

Nous espérons donc que le fruit de l'Année mariale sera l'unité constante de tous les catholiques et de toutes les forces catholiques. Et nous rappelons à tous, grands et petits, que l'unité des forces présuppose en chacun la pleine obéissance aux enseignements du Pontife romain, et en général aux règles de l'Eglise qui nous dirigent, la vertu de charité sans laquelle ne subsistent pas la concorde, le renoncement généreux à toute forme d'égoïsme privé et public. Tout homme qui, en des moments de suprême défense — comme ceux dans lesquels nous vivons, — oublie une de ces vertus, peut facilement devenir un danger. Plus les hommes s'élèvent en responsabilité, plus ils doivent avoir le cœur détaché de la supériorité, de la gloire et de leur intérêt personnel.

Sur l'unité des catholiques se base l'efficacité de leur organisation, soit dans le champ de l'apostolat de l'Action catholique, soit dans les œuvres qui s'y rattachent, soit dans toutes les initiatives que peuvent prendre les catholiques dans la vie civile.

(1) Traduction de *la D. C.*
(2) Les réunions d'évêques en Conférences épiscopales et conciles régionaux d'Italie ont été réglementées par le décret *Pro Conciliorum celebratione in Regionibus Italiae* du 15 février 1919, et une lettre circulaire qui en fixait l'application en date du 22 mars de la même année, ces deux documents émanant de la Sacrée Congrégation Consistoriale. La lettre circulaire rappelait que Léon XIII, par une lettre circulaire de la Sacrée Congrégation des évêques et réguliers du 24 août 1889, avait sanctionné la pratique des Conférences épiscopales, déjà introduite depuis 1849 en quelques régions d'Italie. A cette occasion, le Pape avait prescrit ces réunions et en avait réglé l'ordonnance. Le bienheureux Pie X avait introduit quelques modifications pour l'Emilie et le Latium.

En parlant d'unité, nous entendons parler d' « unité active ». Celle-ci exige non seulement que chacun se sacrifie et généreusement quand il le faut pour être d'accord, mais que chaque baptisé, conscient de sa foi, se mette lui-même à l'œuvre pour le bien et le rachat de ses frères. Aujourd'hui, quiconque pouvant faire quelque chose pour le bien commun en participant même aux responsabilités civiles, pense seulement à ses affaires personnelles, ne peut se dire qu'il observe toute la loi de Dieu. Nous invitons tous les fidèles, qui veulent être pleinement dignes d'un tel nom, à considérer comme un devoir de participer activement ou à l'Action catholique ou à quelqu'une de ces Associations qui s'inspirent sincèrement de la foi et des principes de la morale chrétienne.

L'Eglise du silence.

La vision de la grande famille chrétienne, particulièrement parce que nous l'apprécions autour de notre Mère céleste, nous fait nous souvenir de l'Eglise du silence. Car elle existe au-delà de l'épouvantable « rideau de fer », même si un mensonge bien machiné persiste à la nier et à la cacher. Elle existe avec la suppression de la véritable liberté religieuse, avec la prison ou le cachot pour des cardinaux, avec la déportation et le martyre pour une partie très notable des évêques, du clergé et des catholiques militants. L'Eglise du silence constitue une honte pour les persécuteurs et une promesse sûre pour toute l'Eglise catholique ; quand, en effet, il y a des victimes innocentes pour la cause de Dieu, on peut espérer une rédemption non lointaine.

Toutefois, l'Eglise du silence, avec ce qu'elle dévoile dans sa réalité historique, doit faire réfléchir ceux qui espèrent quelque chose des systèmes marxistes : voilà ce que donnent ces systèmes quand ils deviennent une théorie et une méthode de gouvernement ! Tant qu'ils cherchent le pouvoir, ils se donnent des airs de protecteurs et de sauveurs ; ils promettent même l'invraisemblable, font chanter les autres, tant qu'ils ont besoin de l'assentiment populaire ; puis, quand celui-ci — ingénument — les a portés au pouvoir, ils écrasent ! Nous savons que quelques-uns même parmi les fidèles considèrent l'expérience marxiste comme une tentative qui — en définitive — pourrait apporter du bien et que pour cela il peut valoir la peine de la faire ou de la laisser faire.

Que tous ceux-ci méditent sur l'Eglise du silence et ils comprendront qu'on peut dire à des naïfs de nombreuses et belles choses, mais qu'il ne résulte rien d'autre de la réalité des faits que la discipline de fer de la tyrannie avec tout le malheur possible. Ici, chez nous, les paroles ; passé le rideau, les faits. Ici les illusions, là les déconcertantes réalités. Ici on promet aux crédules un paradis, là on donne aux dupes un enfer.

Nous sommes tous persuadés des justes et honnêtes requêtes sociales ; mais nous avertissons tous les fidèles de l'erreur dangereuse de croire que les demandes sociales peuvent se réaliser là où on nie Dieu et avec cela tout principe ferme et durable de vie commune et sociale juste et pacifique.

La propagande protestante.

Nous devons ensuite dénoncer la propagande protestante qui s'intensifie, qui est ordinairement d'origine étrangère, qui vient semer même en notre pays de pernicieuses erreurs, menacer l'unité spirituelle du peuple italien, détacher de ses saintes traditions séculaires et du sein de l'Eglise catholique, avec des arguments spécieux et souvent gravement offensants pour elle, des populations simples en spéculant sur leurs misérables conditions matérielles ; et tout cela pour l'utilité évidente, non pas vraiment de la pratique religieuse qui promptement tombe en ruine, mais du communisme athée, dont les conférenciers et la presse ne cachent pas leur sympathie et leur appui pour cette propagande protestante de désagrégation.

Nous invitons tous les curés, les associations, les fidèles à surveiller avec une diligence assidue, à informer avec soin qui de droit et à mettre en temps opportun sur leurs gardes les frères en danger, et également à prendre les initiatives qui apparaissent nécessaires pour combattre le piège tendu à la foi.

A ce propos, il est opportun de se rappeler que la meilleure arme — et cela non seulement pour défendre notre sainte religion de l'embûche protestante — est toujours l'enseignement soigné, substantiel et persévérant du catéchisme aussi bien aux enfants qu'aux adultes. Ce n'est pas sans motif que la propagande protestante se dirige de nos jours avec une préférence particulière vers ces régions où l'on estime que l'organisation du catéchisme est la plus faible et où manquent, ou bien se trouvent inadéquates, les initiatives capables de développer l'instruction religieuse des diverses catégories d'adultes. Cela devient pour tous un sérieux et grave rappel.

On ne se défend pas en se lamentant, mais en s'organisant. Et il convient de se rappeler la formule qu' « il n'y a pas d'organisation sans information préalable ».

Les mœurs chrétiennes.

Cette année, la dévotion filiale envers Marie a pour objet l'Immaculée. Cette merveilleuse exemption de la faute et cette lumineuse intégrité, rayonnantes dans la conception immaculée de la Mère de Dieu et dans sa vie terrestre tout entière, constituent logiquement une comparaison, un rappel et une condamnation. Elles exigent — pour que l'Année mariale soit conforme à sa dévotion particulière — un retour courageux à la moralité de la vie.

La pureté et la modestie, qui est la défense de la pureté, doivent être un objet de sérieuse réflexion non moins qu'un principe de réformes pleines de bonne volonté. La morale n'est pas faite exclusivement de ces vertus, cependant ces vertus doivent être considérées avec une affection et une résolution particulière dans la lumière de l'Immaculée.

Nous sommes donc d'avis que toutes les pratiques pieuses et toutes les manifestations extérieures inspirées par l'Année mariale doivent être accompagnées avec tout le zèle voulu d'initiatives nombreuses, diverses et courageuses pour une sérieuse réforme des mœurs.

Pour ce motif, nous recommandons les missions, les exercices spirituels par catégories et les récollections. Et nous recommandons que ces initiatives ne soient pas réservées seulement aux meilleurs des fidèles, mais avec une confiance hardie en la grâce de Dieu, qu'elles recherchent même les plus éloignés et s'adaptent d'une façon appropriée pour devenir accessibles à tous.

Que pour beaucoup de monde cette Année mariale marque l'heure de Dieu !

Le soin de la jeunesse.

Un champ tout particulier pour cette recherche, pour tout don apostolique et sacrifice, pour les initiatives les meilleures et les plus méthodiques, c'est la jeunesse. Elle représente le lendemain, même très proche. Son orientation sera décisive pour la paix et pour la civilisation. Il ne manque pas de clairs symptômes manifestant combien ce problème devient brûlant.

Les meilleures ressources doivent s'employer à la défense et au salut des jeunes de tout âge et sexe, et avant tout des enfants. Sans délai ni réserve.

Ce problème prédominant doit être grandement présent à l'esprit quand il s'agit de la répartition du temps, des moyens et des initiatives de la part de tous les curés et de tous leurs collaborateurs, non moins que de la part de ceux qui dirigent des Associations d'Action catholique ou des Instituts et des œuvres destinés au bien de la jeunesse.

Nous supplions nos confrères dans le sacerdoce de ne pas se croire jamais dispensés de l'apostolat de la jeunesse, par la crainte de n'avoir pas les qualités ou d'en avoir perdu avec les années les possibilités. Souvenons-nous qu'on ne travaille pas parmi les jeunes pour obtenir un succès personnel ; que la prière, le sacrifice, la confiance et le courage de l'humilité sont possibles à tous ceux qui par l'ordination sainte ont la divine promesse d'une grâce égale et même supérieure aux devoirs de leurs sacerdoce.

La presse.

Un effort général de renouvellement des mœurs ne peut se séparer du problème de la presse, et aujourd'hui — toutes proportions gardées — du cinéma et de la télévision.

La hâte et partant la superficialité avec laquelle on vit de plus en plus, font que de plus en plus on délègue à la presse, lue chaque jour, son propre pouvoir de penser et de juger. Et la plupart lisent ou une presse mauvaise ou une presse indifférente, alors que pour nous se pose également le problème de la presse chrétiennement constructive qu'il est urgent de répandre largement.

Tels sont les graves objectifs de la préoccupation que ressentent tous les pasteurs.

Il n'est pas dans notre intention d'en traiter à fond, mais nous croyons seulement devoir le rappeler à la vigilance des pasteurs et à l'application généreuse des fidèles.

Nous invitons non seulement à intensifier les initiatives pour la presse, mais à rappeler fréquemment dans les pieux exercices de cette année que, en choisissant quelque chose à lire on peut décider de sa propre orientation et de sa foi religieuse, et que se fier à une presse notoirement opposée à la religion et à la morale catholique est, plus que tout, une coupable sottise qui peut apporter d'incalculables dommages à l'âme.

Nous signalons comme un danger très grave et urgent celui d'une certaine presse périodique, soutenue par de larges moyens et garantie par des appuis non méprisables, qui vise à répandre dans les milieux de haute culture — beaucoup plus qu'on ne pense — la doctrine marxiste, ou au moins à lui créer un climat favorable.

Nous dénonçons, en outre, comme un non moins grave péril cette presse qui de parti pris fait abstraction des exigences chrétiennes, soit dans la description des faits journaliers, soit dans l'appréciation des doctrines.

Les catholiques qui, dans le choix de la presse à lire, et spécialement de la presse quotidienne, veulent être logiques avec leur foi, ne doivent pas se laisser guider uniquement par des sympathies irrationnelles, le plaisir, la curiosité, l'intérêt, la présomption, mais subordonner leur choix à des motifs plus nobles, comme l'amour de la vérité, la recherche de la justice, le profit de leur esprit.

En conclusion de nos rappels à un renouvellement moral suggéré par l'Année mariale, nous avons hâte d'affirmer fortement que le problème de la tenue morale est dans l'ordre pratique un problème qui dépasse et tout ensemble englobe tous les autres problèmes. Il y a encore des problèmes sociaux et des problèmes économiques. Mais ceux-ci sont subordonnés au problème moral qui demeure par rapport à ces autres comme « subordonnant » de telle manière que toutes les solutions, tôt ou tard, deviennent illusoires si on ne résout pas suffisamment le problème moral.

II. — Problèmes sociaux

Nous voulons assurer tous ceux qui, honnêtement, expriment de raisonnables demandes sociales, qui ont des aspirations vers un ordre plus juste et meilleur du monde, qui, laborieusement, travaillent à élever le niveau de vie des catégories plus désavantagées, à quel point nous, pasteurs, nous partageons intimement leurs anxiétés et leurs attentes.

Nous devons, en effet, appliquer la loi du Seigneur, et en vertu de cette loi très sainte nous devons aimer tous les hommes. Mais de par cette loi même, dans la charité et les préoccupations qui en découlent, nous devons mettre une gradation.

Les critères manifestes de cette gradation sont : la proximité plus ou moins grande (et de diverses manières) avec nos frères, non moins que leurs besoins. En raison de ce juste critère, nous devons être surtout portés vers les plus pauvres, ceux qui ont le plus besoin de confort et de justice, d'espérance et de lumière, de relèvement et de revalorisation, bien que nous embrassions tous les hommes dans notre devoir pastoral.

A tous également nous rappelons qu'il n'y a pas de charité sincère si la pleine justice ne la précède pas.

Et précisément à cause de cette angoisse continuelle avec laquelle nous nous sentons proches de toutes les préoccupations du peuple, nous désirons attirer l'attention sur quelques-uns des problèmes les plus pressants.

Le chômage.

Chaque jour, on frappe à nos portes pour réclamer du travail. Nous estimons que le problème du travail est le plus réel et le plus sérieux, non moins que le plus urgent, non seulement pour l'amour qui nous lie à tous, mais parce qu'il est la base d'autres solutions désirées et la condition d'un bon état moral. Ces deux motifs nous regardent comme évêques.

Nous sommes convaincus que dans un pays comme le nôtre, avec un peuple qui aime le travail, il est possible d'arriver à des solutions bonnes et opportunes, par l'élaboration de plans et l'équitable répartition des charges et des efforts qu'ils

imposent. Ces plans, cependant, ne doivent pas faire violence à la nature des choses ou aux lois fondamentales de l'économie, parce qu'alors ils amèneraient inévitablement les pires malheurs. En outre, que personne ne se fasse illusion : on ne peut établir des plans utiles sans étude et compétence véritable, sans bonne volonté et bon sens, surtout sans une intention droite. Pratiquement, sans le bon sens, on donnerait plus de poids à des questions plus futiles et, du fait d'hommes plus intéressés à eux-mêmes qu'au bien commun, pourraient naître des conditions de gêne, tout autres que favorables à la solution des plus graves problèmes.

La nécessité de la droiture d'intention — pour une bonne réussite de l'entreprise — apparaît encore plus évidente. En effet, cet emploi plus total (des hommes) il faut le vouloir, et non seulement faire semblant de le vouloir. Personne n'a à s'étonner de ce que nous disons. Nous ne savons même que trop qu'il existe des personnes qui — tout en proclamant le contraire — sont disposées à empêcher tout programme sérieux de plein-emploi, parce qu'elles ont intérêt à fomenter la misère, la misère étant conseillère de troubles qu'elle entretient et peut-être le dernier refuge de tardives espérances.

Nous osons nous adresser à tous clairement et franchement, les suppliant au nom de Dieu et au nom d'une humanité, au charme de laquelle même les honnêtes gens éloignés de la foi ne se dérobent pas, parce que nous voulons étudier, nous voulons coopérer, nous voulons ne pas entraver, nous voulons ne pas obstruer la voie à ceux qui en ce sens travaillent pour le bien du peuple.

Le devoir de donner du travail mérite la générosité et l'ardeur d'une croisade.

Nous adressons une invitation particulière à ceux qui ont des ressources et des responsabilités économiques, sachant bien quel sera leur poids dans la solution de ce lourd problème.

Nous avons confiance que tous voudront se rappeler comment la propriété privée, en demeurant telle, peut et doit être considérée comme ayant également une fonction sociale, et comment dans son usage il ne faut jamais agir de manière à donner lieu à un déséquilibre ou à des manquements coupables, inspirés par un motif d'intérêt excessif ou par un sentiment exagéré de défense, mais que c'est un devoir de la part de celui qui possède de concourir dans la mesure de ses disponibilités en faveur des œuvres de miséricorde et de bienfaisance sociale.

Nous rappelons à tous le respect de l'autorité légitime de l'Etat et l'observance des lois justes, prémisses indispensables pour que règne l'ordre dans la vie intérieure des peuples. Et nous exprimons notre confiance que la solidarité internationale pourra ouvrir d'autres portes à l'émigration des Italiens, ce qui contribuerait certainement à améliorer les conditions de notre pays.

Le problème des agriculteurs.

Nous ne pouvons nier que la majeure partie des fidèles de nos régions est vouée au travail des champs et en attend ce qui est nécessaire à sa propre subsistance.

Et partant, leurs préoccupations sont nos inquiétudes.

Nous ne pouvons pas ne pas être préoccupés par le grand — parfois énorme — mouvement de la campagne vers les villes ou les centres industriels ; phénomène qui détermine de multiples complications.

Nous savons que le fait est dû parfois à l'augmentation de la population jointe à un niveau plus coûteux de la vie auquel ne suffisent plus les ressources précédentes, parfois au désir exagéré de jouir d'une vie plus commode et variée, parfois simplement à la volonté de se soustraire à des travaux plus fatigants.

Mais on ne peut exclure que d'autres fois il soit dû à une basse rétribution laissée aux producteurs agricoles en comparaison de profits exagérés de quelques intermédiaires sans bénéfice pour les consommateurs. Là où cette façon de voir se vérifie, on peut souhaiter, pour la bonne volonté et l'accord de tous, un équilibre plus raisonnable.

Cette question nous intéresse encore non seulement à cause de la charité envers nos fidèles, mais aussi parce que soit l'affluence désordonnée vers les villes qu'elle congestionne, soit les gênes réelles de la classe rurale, engendrent d'innombrables dommages moraux.

Nous sommes non moins préoccupés par les conditions que beaucoup de nos confrères dans l'épiscopat rencontrent dans certaines régions de bas niveau ; et nous élevons notre voix, fermement et sévèrement pour dénoncer les cas où évidemment on ne respecte ni les contrats ni les justes lois agricoles. Ce qui arrive surtout dans des zones où les conditions sociales particulières rendent plus facile et moins punissable l'abus de pouvoir.

Enfin, il ne nous échappe pas que l'homme des champs est aujourd'hui peut-être le plus poursuivi par une propagande organisée et satanique qui tente de lui arracher sa foi en Dieu et sa confiance dans la rectitude de l'ordre et la pacifique communauté de vie civile. Nous sommes donc fermement persuadés que les efforts attentifs du clergé, toujours si près des fidèles dans son dévouement quotidien et non rarement héroïque, et la collaboration disciplinée et généreuse, soit de l'Action catholique, soit de toute forme d'association qui lui est liée, doivent diriger particulièrement leurs efforts pour soutenir les populations de nos campagnes et pour défendre leurs âmes simples et bonnes qui peuvent être facilement trompées par des promesses frauduleuses et fallacieuses.

Valeur sociale de la charité.

Il est utile toutefois de ne pas oublier, au sujet des problèmes sociaux rappelés ci-dessus, que « le salut attendu doit être principalement le fruit d'une effusion de charité ; nous entendons la charité chrétienne qui résume en elle tout l'Evangile, et qui, toujours prompte à se sacrifier pour le prochain, est l'antidote le plus sûr contre l'orgueil et l'égoïsme du siècle ». (Encycl. *Rerum Novarum*.)

La charité, en effet, comme elle est la règle suprême de nos rapports avec Dieu et avec le prochain, est aussi la racine de toute vertu, et en conséquence la norme essentielle également de toute la vie sociale.

Aujourd'hui spécialement, où la vie publique et privée est tourmentée d'une si grave crise de l'amour mutuel, il est nécessaire de faire connaître que l'Eglise par son essence est l'organisation divine de la charité et que cette vertu est le sceau authentique de notre appartenance au Christ. « C'est par l'amour que vous aurez les uns pour les autres que tous reconnaîtrons que vous êtes mes disciples. » (*Joan.* XIII, 35.)

Jamais peut-être un temps comme le nôtre pré- ;ément parce qu'il a connu toute la force néga- ce et destructrice de la haine et de l'égoïsme, ı senti un si puissant attrait vers le divin récon- rt de la charité. Vouloir donc la regarder comme aucoup le font, sous l'angle réduit du sentiment lividuel, du geste généreux du moment, de l'ini- tive philanthropique, serait réduire indûment véritable fonction sociale. La charité n'est pas ılement aumône, mais elle suppose aussi la pra- ue de la justice, elle pousse à la solidarité affec- :use dans les difficultés morales et matérielles notre prochain et au respect de sa personne, ıs différence d'origine ou de classe, elle entre- nt le sens de la modération et fait que dans défense de ses droits propres on n'oublie pas justice due à ceux des autres ; ces éléments oraux, absolument indispensables pour la stabi- : de l'ordre social, manifestent en même temps mment la charité chrétienne se trouve à la base :me de la véritable justice et de la paix sociale.

II. — La droiture de notre intention

Enfin, nous ne voulons pas laisser passer l'oc- sion de préciser devant tous — également au m de tous nos confrères archevêques et évêques quel est le but de tout acte de notre ministère, t suprême qui anime l'action et la vie même de glise. Nous le faisons parce que trop de voix, me d'apostats, toujours d'hommes qui sont de rti pris par préjugé, se lèvent pour nous :user de poursuivre un but de domination et égémonie humaine.

Eh bien ! le but — unique et qui nous est posé divinement par le Rédempteur — de toute tre initiative, de toute notre action c'est la gloire Dieu et le salut des âmes. Même si tel ou tel veut pas nous croire, nous l'affirmons solen- lement, et nous sommes prêts à maintenir la reté de notre intention même au prix du sacri- : de notre vie. Nous avons la même dignité et ponsabilité, la même consécration et — quand e faut — la même grâce divine que nos confrères l'épiscopat de l'Eglise du silence qui ont choisi persécution, l'exil, la prison, la déportation et martyre, plutôt que de s'assurer par faiblesse condescendance un minimum de commodité et tranquillité en ce monde. S'ils avaient eu des ts humains, ils n'auraient pas choisi une voie pénible. Le sérieux de leur sacrifice nous pou- ns bien l'invoquer comme notre référence !

Nous et notre clergé nous savons que nous ons renoncé à bien des choses même honnêtement rmises à tous les hommes, et cela seulement ur la gloire de Dieu et le salut des âmes. Nous ons commencé notre cheminement sacerdotal mme un sacrifice, et nous avons le droit d'y faire pel pour attester notre sincérité. A la place où us sommes, nous n'y sommes pas pour nous- :mes !

Et donc, quand quelque chose s'oppose à la oire de Dieu, au bien des âmes, à la liberté due l'Eglise, nous, en élevant la voix, nous défen- ns ce que nous devons défendre ; nous n'en- hissons pas le champ des autres, mais nous fendons uniquement ce qu'il est de notre devoir de notre droit de défendre.

Nous devons apporter un message divin à tous : iconque dans la sphère de sa compétence et dans xercice de sa charge ne vient pas à faillir à ses voirs envers Dieu et envers l'Eglise de Dieu n'a donc rien à craindre de notre magistère et de notre ministère.

Nous ne réclamons point pour nous la commodité humaine, la gloire humaine !

Nous voulons la liberté et la justice pour l'Eglise ; nous demandons en conséquence qu'on lui assure dans la sécurité l'accomplissement paisible de sa mission divine, chose garantie par les pactes de Latran. L'application des règles établies dans des actes de cette solennité — que nous espérons pouvoir être toujours loyale et entière — fera certainement que le peuple italien jouira encore à l'avenir des bienfaits qui ont été expérimentés dans ces vingt-cinq dernières années.

Nous désirons ardemment que les hommes, éclairés par la Lumière du Verbe rédempteur, soient à même de résoudre les questions et problèmes qui les concernent sans se laisser fourvoyer par des idéologies qui peuvent seulement — et l'histoire en est le témoignage le plus certain — creuser de profonds fossés de division entre les peuples et faire naître des dangers angoissants et tragiques pour la paix entre les nations. Tout en cherchant à sauvegarder la foi et les mœurs notre cœur est pour tous plein d'amour et de paix, notre volonté est également au service paternel de tous.

Conclusion

En terminant notre lettre, nous invitons clergé et fidèles à élever leurs pensées vers notre Saint-Père le Pape Pie XII.

Que tous se souviennent qu'il est le Vicaire du Christ et que la pleine obéissance à son enseignement et à sa loi est la condition infaillible pour être en paix avec Dieu et pour être dans la pleine miséricorde de Dieu.

Que chacun mesure ce qu'il fait en désobéissant au Pape et si donc il osait le faire qu'il sache qu'en ce cas il n'est pas avec Dieu !

Nous adressons un salut affectueux à tout notre clergé et il nous est cher de lui donner un témoignage solennel de louange pour l'intégrité de sa vie, son détachement des biens terrestres, son esprit d'oraison, sa fidélité au devoir, sa charité envers toutes les âmes.

Nous conjurons tous les prêtres, mais d'une manière particulière les jeunes prêtres, d'être toujours dignes des traditions du clergé italien, dans la fidélité au Saint-Siège, dans le dévouement à leurs graves devoirs du ministère sacerdotal, et nous les invitons à accroître leurs mérites, leur ferme discipline, leur courage et leur confiance en la divine Providence.

Aux religieux et religieuses si méritants, nous exprimons notre reconnaissance et la confiance assurée qu'ils continueront à être nos collaborateurs constants, généreux et dévoués dans tous les champs de l'apostolat.

Nous saluons tous ceux qui sont dans l'Action catholique ou dans les œuvres qui lui sont liées, nos précieux et très chers coopérateurs. Nous leur rappelons la valeur de la vie dépensée au service de Dieu et le mérite qu'on acquiert en militant sous l'étendard de la gloire divine avec une force indomptée et un courage serein.

Vous tous, fidèles, n'oubliez pas que votre Baptême vous a faits fils adoptifs de Dieu, ne dépréciez pas le caractère sacré que vous portez en vous et qui vous incite à vivre dans une pleine

concordance avec votre foi. Que vous compreniez tous le devoir d'être actifs pour la cause de Dieu et pour le bien de vos frères !

Assurés que la Très Sainte Vierge protégera son et notre Italie, afin que cette Italie puisse écrire encore des pages lumineuses de dignité humaine et de vertu chrétienne, nous vous accordons avec une paternelle affection, notre bénédiction : a nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit.

Pompéi, 2 février 1954, dans la fête de la Pu fication de la Très Sainte Vierge Marie.

Suivent les signatures de neuf cardinaux, hu archevêques et deux évêques.

Radiomessage de S. S. Pie XII à l'Action catholique italienn

Les consignes pontificales pour l'Année mariale.

Au début de l'Année mariale, le Saint-Père adressait, le 8 *décembre* 1953, *le radiomessage suivant à l'Action catholique italienne* (1) :

Lorsque, s'écartant des foules, Jésus rassemblait autour de lui les apôtres et les disciples et leur parlait, non en paraboles (*Matth.* XIII), mais en toute clarté, le ton de sa voix devait être particulièrement émouvant et affectueux.

Nous voudrions qu'il se passe quelque chose de semblable, chers Fils et Filles de l'Action catholique italienne, aujourd'hui que le progrès de la technique moderne vous unit en quelque sorte plus étroitement à Nous, en Nous permettant de parler cœur à cœur avec chacun de vous : prêtre assistant, homme, femme, jeunes gens, *fucini*, diplômé de l'Université, maître.

Aujourd'hui, vous êtes tous ensemble, sans offrir pourtant le magnifique spectacle de vos mémorables rassemblements ni faire retentir, en ce moment, les cris de fête et les acclamations de vos immenses phalanges. Aujourd'hui, nulle rumeur, nulle clameur. Mais vous êtes tous réunis et Nous pouvons parler à tous, et, tandis que Nos yeux matériels restent comme à demi fermés, voici que se présente à Notre esprit un spectacle étonnant : d'innombrables âmes éparses dans l'Italie entière et concentrées maintenant autour du Père commun, pour écouter sa parole et recevoir sa bénédiction.

Il Nous semble vous voir rassemblés dans les églises, grandes églises de ville et chapelles, petites mais proprettes, d'humbles pays presque perdus dans les montagnes ; ailleurs, dans les salles paroissiales ou dans la modeste maison de votre bon curé, et peut-être y a-t-il là, aux écoutes, — Nous y songeons avec tristesse en même temps qu'avec une toute spéciale affection, — une petite nichée de membres d'Action catholique tout en larmes auprès de leur père et pasteur, parce que la furie du démon a dirigé tous ses coups sur la paroisse, réussissant à y porter la désolation et la mort et à la réduire pratiquement en désert.

Le LXXXV[e] anniversaire de la fondation de l'Action catholique italienne.

Voici, chers Fils et Filles, que Nous entrons — comme le fait Notre voix — dans vos maisons, pour Nous placer à côté de vous, grands-pères et grands-mères, chers vieillards silencieux, jeunes gens pleins de vigueur, et jeunes filles au visage reflétant le printemps. Avec une particulière tendresse, Nous Nous approchons de vos chers enfants, devenus peut-être un peu remuants, auxquels à la fin de ce message, Nous voudrions exprimer un désir spécial.

En vous voyant tous réunis, spontanément se présente à Notre esprit l'image d'une gran famille, à laquelle la variété de ses membres n'e lève pas le parfum de l'amour, qui engendre concorde et conserve la paix. Et dans cette fami c'est grande fête ; une fête pour tous, parce q tous s'approchent de l'autel et renouvellent l'o frande de soi-même à Dieu, en jurant encore u fois fidélité absolue à l'Eglise. Une fête toute pa ticulière pour les chers jeunes gens, auxquels vo comme de juste, Notre paternelle complaisan et Notre très affectueux souhait. Ils commémore aujourd'hui le 85[e] anniversaire de leur fondatio puisque c'est en l'année lointaine 1868, au cou d'une nuit de prière en l'église Sainte-Rose Viterbe, que germa du cœur de Mario Fani premier rejeton, ou plutôt la première racine robuste tronc de l'Action catholique unitaire, in tituée en 1922 et à laquelle le statut de 1946 ser de règlement toujours en vigueur.

Nous désirons nous entretenir familièreme avec vous, comme fait un père avec ses prop enfants, partageant leurs joies, leur confiant s inquiétudes, leur exprimant ses désirs. Et com c'est aujourd'hui aussi la fête de la Mère co mune, fête commémorative de la date centena à laquelle Notre glorieux prédécesseur Pie IX, vertu de son magistère infaillible, enchâssa u nouvelle perle dans sa couronne, en la proclama Immaculée, Nous aurons devant les yeux l'ima de la Très Sainte Vierge, en vous parlant et vous invitant à la regarder, pour rester sous s charme, pour l'imiter et pour vous sentir so tenus et protégés par elle. Nous aurons pour gu la liturgie sacrée (*Off. in Assumptione B. M. passim*), qui ne se lasse pas de l'appeler : « *pu chra ut luna*, belle comme la lune ; *electa ut s* resplendissante comme le soleil; terrible comme u armée rangée en bataille, *terribilis ut castroru acies ordinata* ».

Le rayonnement de la Vierge Mère.

1° Tout d'abord, chers Fils et Filles, regard Marie, « belle comme la lune, *pulchra ut luna* C'est une façon d'exprimer sa sublime beau Comme elle doit être belle la Vierge ! Que de fo nous avons été frappés par la beauté d'un visa angélique, par le charme d'un sourire d'enfant, p l'attrait d'un regard pur ! Et il est certain q dans le visage de sa propre Mère, Dieu a rassemb toutes les splendeurs de son art divin. Le rega de Marie ! Le sourire de Marie ! La douceur Marie ! La majesté de Marie, Reine du ciel de la terre ! De même que la lune brille dans ciel obscur, de même la beauté de Marie se di tingue de toutes les beautés, qui paraissent o ombres à côté d'elle. Marie est la plus belle toutes les créatures. Vous savez, chers Fils Filles, combien facilement une beauté humai qui est comme l'ombre d'une fleur, ravit et exa un cœur ; quels ne seraient donc pas les sen ments de ce cœur, devant la beauté de Marie, s lui était donné de la contempler directement, fa à face ? C'est ainsi que l'Alighieri vit dans Paradis (chant XXXI, vers 130-135), au milieu

(1) Traduction de J. THOMAS D'HOSTE sur le texte italien de *l'Osservatore Romano* du 9-10 décembre 1953 (cf. également *A. A S.*, 28-30 décembre 1953, p. 843). — Les sous-titres sont de *la D. C.*

plus de mille anges en fête, sourire une beauté, ravissait de joie tous les autres saints » : rie !

Cependant, son visage ne reflète pas seulement beauté naturelle. Dieu a versé dans son âme plénitude de ses richesses, par un miracle de toute-puissance et a fait passer dès lors dans regard de Marie quelque chose de sa dignité iveraine et divine. Un rayon de la beauté de ;u luit dans les yeux de sa Mère. Ne pensez-is pas que le visage de Jésus, ce visage que les ges adorent, devait reproduire en quelque sorte traits du visage de Marie ? Ainsi, le visage tout enfant reflète les yeux de la mère. *Pulchra luna.* Heureux celui qui pourrait te contempler, re du Seigneur ; qui pourrait s'extasier devant ; puissions-nous, ô Marie, demeurer avec toi, is ta maison, pour te servir toujours !

Marie médiatrice et distributrice des grâces.

° Mais l'Eglise ne compare pas seulement Marie a lune ; se servant encore de la Sainte Ecri-e (*Cant.* VI, 10), elle évoque une image encore s forte et elle s'écrie : « Tu es, ô Marie, *electa sol,* resplendissante comme le soleil. »

a lumière du soleil est bien différente de celle la lune : c'est une lumière qui réchauffe et vivifie. La lune brille sur les grands glaciers pôle, mais le glacier reste compact et infé-id, de même que persistent les ténèbres et que e la gelée durant les nuits lunaires de l'hiver. lumière de la lune n'apporte pas la chaleur ; n'apporte pas, non plus, la vie. Le soleil est source de lumière, de chaleur et de vie. Or, rie, qui a la beauté de la lune, resplendit aussi nme le soleil et diffuse une chaleur vivifiante. parlant d'elle, en parlant à elle, n'oublions pas elle est notre vraie Mère, car c'est par elle Nous avons reçu la vie divine. Elle Nous a iné Jésus et, avec Jésus, la source même de la ce. Marie est médiatrice et distributrice de ces.

lecta ut sol. Sous l'action de la lumière et de chaleur du soleil, les plantes fleurissent et nnent des fruits ; sous l'influence salutaire de ce eil, qui est Marie, fructifient les bonnes pen-s dans les âmes. En ce moment, peut-être, s-vous déjà entièrement sous le charme qui ane de la Vierge Immaculée, Mère de la divine ce, médiatrice de grâces, parce qu'elle est Reine monde. Oh ! puissions-nous avoir la voix de nt Bernard, qui ne se lassait pas de louer, de nter, d'admirer, d'exulter devant le trône de Vierge ! Oh ! puissions-nous posséder la langue anges pour être à même de dire la beauté, la ndeur de leur Reine !

Repassez l'histoire, chers Fils et Filles, l'his-re de votre vie : ne voyez-vous pas un tissu de ces divines? Vous pouvez penser alors : dans grâces, il y a l'intervention de Marie. Les urs sont écloses, les fruits ont mûri dans notre , grâce à la chaleur de cette Madone resplen-sante comme le soleil.

Et puis, vous avez prié ce matin ? La grâce qui is a invité à faire un acte si exquis de piété été sans doute une grâce spéciale de Marie, elle venue par Marie.

En ce moment, vous écoutez Notre message en nneur de la Vierge : quelques paroles ne iètrent-elles pas, peut-être, plus profondément is votre cœur, en éveillant de bons sentiments les désirs de ferveur ? C'est une grâce, qui vient à vos âmes par l'intercession de Marie, c la lumière de ce soleil du ciel qu'est Marie. Espérez-vous bien arriver un jour au paradis, yennant la grâce de la persévérance jusqu'au nier instant de votre vie ? Comptez-vous mourir is la grâce de Dieu ? Cette grâce, elle aussi, vous viendra à vous, les dévôts de Marie, sous l'effet n sourire de sa part, d'un rayon de ce soleil.

Puissance surnaturelle de Marie.

3° L'Eglise emprunte une autre image à la Sainte Ecriture et l'applique à la Vierge : Marie est belle en elle-même comme la lune, elle diffuse autour d'elle des rayons comme le soleil ; mais contre l' « ennemi » elle est forte, elle est terrible, telle une armée rangée en bataille. *Acies ordinata.*

En ce jour de joie et d'allégresse, Dieu sait combien Nous voudrions pouvoir oublier l'âpreté des temps que nous traversons ! Mais les dangers qui menacent le genre humain sont tels que Nous ne devons jamais cesser — pour ainsi dire — de jeter notre cri d'alarme. L' « ennemi » est là qui fait pression sur les portes de l'Eglise, qui menace les âmes. Et voilà un autre aspect — très actuel — de Marie : sa force dans le combat.

Déjà, après la malheureuse chute d'Adam, la première mention de Marie, suivant l'interprétation d'un grand nombre de saints Pères et de Docteurs, Nous parle d'inimitiés entre elle et le serpent, ennemi de Dieu et de l'homme. De même qu'il est essentiel pour elle d'être fidèle à Dieu, de même il lui est essentiel d'être victorieuse du démon. Préservée de toute tache, Marie a foulé aux pieds la tête du serpent tentateur et corrupteur. Quand Marie s'approche, le démon s'enfuit ; ainsi se dissipent les ténèbres, lorsque le soleil se lève. Où est Marie, là n'est pas Satan ; où est le soleil, là n'est pas la puissance des ténèbres.

Reproduisons les vertus de notre Mère.

Chers Fils et Filles de l'Action catholique italienne, ah ! si ces trois splendeurs de Marie devenaient vos lumières ! Si les trois images de la Sainte Ecriture s'appliquaient réellement à chacun de vous et à l'association tout entière.

Nous voudrions tout d'abord que vous, chers Fils et Filles de Marie, vous cherchiez à reproduire dans votre âme sa beauté surhumaine. Vivez donc, à son image, en union parfaite avec Jésus. Que Jésus soit en vous, que vous soyez en lui, jusqu'à la fusion de votre vie avec sa vie. Que rayonnent dans votre esprit les splendeurs de la foi ; comme Marie, voyez, jugez, raisonnez, selon Dieu. Que votre cœur aspire, autant que possible, à l'intégrité de son cœur, que rien n'a séparé des autres et qui a conservé pour Dieu toute sa chaleur, ses palpitations, sa vie. Que les pensées de votre esprit, que les ardeurs de votre cœur n'aient pour objet que Dieu seul. Fils et filles de Marie, que votre âme ait des traits semblables à ceux de la Mère du ciel. Faites passer à travers un monde enveloppé dans les ténèbres et couvert de fange des faisceaux de lumière et le parfum d'une pureté incontaminée.

En second lieu, Nous voudrions que vous soyez comme le soleil, lequel réchauffe et vivifie. Que la chaleur de votre amour réchauffe les personnes et les choses qui vous environnent. Que votre présence se signale en tous lieux par l'ardeur de votre charité. Le démon a submergé la terre sous la haine ; faites revivre, prédominant, l'amour. Combien sont encore mauvais, parce que, jusqu'à présent, ils n'ont pas été assez aimés. Vivifiez tout ce qui tombera sous l'influence de vos rayons. C'est-à-dire, soyez comme Marie et avec Marie, des instruments de vie dans les âmes qui, aujourd'hui, meurent de froid et de faim, mais pourraient retourner à la maison du Père, si vous les décidiez par vos paroles et les entraîniez par votre exemple.

Enfin, appliquez-vous aussi la troisième image de Marie : soyez forts contre l' « ennemi ». Ici, il ne s'agit plus seulement du profit spirituel de chacun de vous, mais de votre collaboration pour le bien des âmes que l'Action catholique tout entière qui, dans chacun de ses membres, doit être belle comme la lune et vivifiante comme le

soleil, sache se montrer, en face de l' « ennemi », forte comme une armée rangée en bataille. Et voilà que Notre réunion familiale revêt l'aspect d'un « appel au rapport » de la principale des sections laïques de la grande armée catholique d'Italie.

Une lutte terrible est engagée.

Dans Notre récente Encyclique *Fulgens Corona*, Nous avons encore une fois dénoncé la réalisation d'un plan épouvantable « pour extirper radicalement des âmes la foi du Christ », pour l'envahissement du monde par l'ennemi des hommes et de Dieu. Et ce sont des hommes — de malheureux hommes, — qui servent d'instruments pour cette œuvre destructrice ! A l'heure actuelle, est engagée une lutte qui croît presque chaque jour en proportion et en violence ; il est donc nécessaire que tous les chrétiens, mais spécialement tous les militants catholiques « soient debout et combattent jusqu'à la mort, s'il le faut, pour leur Mère l'Eglise, avec les armes qui sont permises ». (Cf. S. BERN., Ep. CCXXI, n. 3. — MIGNE, *P. L.*, v. sp. 182, col 387.) Evidemment, il n'est pas question, ici, de destruction de maisons et de massacre des hommes. Nous avons, à maintes reprises, exécré la guerre et, comme réapparaissent çà et là de tristes signes de danger pour la paix, Nous conjurons Dieu à nouveau d'empêcher, par sa toute-puissance, que de nouvelles luttes et de nouvelles larmes ne soient provoquées sur terre par l'inconscience et par la méchanceté de certains. Nous parlons, au contraire, de la lutte que le mal, sous ses mille formes, mène contre le bien ; lutte de la haine contre l'amour, des mauvaises mœurs contre la pureté, de l'égoïsme contre la justice sociale, de la violence contre la vie pacifique, de la tyrannie contre la liberté.

Le succès final de cette lutte est déjà assuré, Nous en avons pour garante l'infaillible parole de Dieu. Il viendra le jour du triomphe du bien sur le mal, parce qu'il viendra le jour où — Nous le disons avec une immense tristesse, — iront « maudits, au feu éternel » (*Matth.* xxv, 41) tous ceux qui ont voulu se passer de Dieu et sont demeurés jusqu'au bout obstinés dans l'impénitence. Cependant, il y a des batailles dont l'issue n'est pas certaine, car elles dépendent aussi de la bonne volonté des hommes. Dans certains secteurs, l' « ennemi » a prévalu ; il faut reconquérir le terrain perdu, c'est-à-dire les âmes égarées, afin que Jésus règne à nouveau dans les cœurs et dans le monde.

Chers Fils et Filles, Nous sonnons encore une fois le rassemblement, certain que tous — sans désertion d'aucune sorte — vous répondrez à Notre voix. Sous le regard de Marie, Reine des victoires, préparez-vous à vivre, pour ainsi dire, dans un climat de mobilisation générale, prêts à n'importe quel sacrifice, prêts à n'importe quel héroïsme.

Nécessité et conditions d'un relèvement spirituel.

Nous avons invité les fidèles du monde entier à profiter de l'Année mariale, qui commence aujourd'hui, pour promouvoir des manifestations d'hommage à Marie dans ses sanctuaires. Mais ce qui presse particulièrement, c'est que soit accompli un effort commun pour acheminer l'Italie vers une renaissance religieuse intégrale. Pour qu'il en soit ainsi, il faut, naturellement, préparer un plan rationnel, qui vous enrôle tous d'une façon organique et que vous ayez soin d'agir suivant une stratégie précise et bien étudiée, en marchant en bon ordre, les yeux attentivement fixés sur les buts à atteindre. A cet effet, il est nécessaire de renforcer votre union intérieure, en accentuant toujours plus le carac-
tère unitaire de votre organisation, en accueilla
ensuite tous ceux qui se présentent, comme co
pagnons d'armes, pour livrer coude à coude
même combat. L'armée catholique est compos
aussi d'autres forces qu'il serait insensé d'igno
et de contrecarrer. Il y a une place pour tous
on a besoin de tous dans cet immense fro
à couvrir, pour repousser les assauts de l' « e
nemi ».

Rappelez-vous toutefois qu'il n'y a pas de b
dispositif de bataille si, tout en tenant comp
des différents éléments et des capacités divers
n'est pas assurée l'unité du commandement. Au
vous exhortons-Nous vivement, et avec vous, tout
les forces catholiques à vous laisser guider da
le travail apostolique par celui que l'Esprit-Sai
a désigné pour diriger l'Eglise de Dieu.

En même temps qu'on choisit les « objectifs
il faut en outre observer l'ordre des valeurs
vous devez donc préférer le spirituel au matéri
le définitif au provisoire, l'universel au partic
lier, ce qui est urgent à ce qui peut être renvo
à un autre moment.

Quant à la tactique à observer, rappelez-vo
que l'approche individuelle est celle qui don
les meilleurs résultats. Grâce à la « base mi
sionnaire », l'Action catholique a déjà entr
pris un travail unitaire, en ce sens qu'elle so
de ses centres pour aller porter la vérité à d
pays lointains. Mais cette méthode ne produi
de bons effets que si l'Action catholique to
entière cherche à l'appliquer et si elle travail
en collaboration avec les autres forces cath
liques. C'est la recommandation même que No
fîmes l'an dernier aux hommes d'Action cath
lique ; aujourd'hui, Nous vous la faisons spéci
lement à vous, très chers jeunes gens, qui fût
les premiers à naître et qui êtes encore si re
plis de vigueur et de fraîcheur. Soyez, aujou
d'hui et toujours, les avant-gardes hardis de ce
armée pacifique, dans un esprit de parfaite uni
avec tous et de complet dévouement aux paste
qui guident l'Eglise.

La prière des enfants.

Et maintenant, Nous tenons à adresser un de
nier mot aux petits garçons et aux petites fil
à l'écoute, pour leur exprimer un de Nos dési
Vous rappelez-vous combien vous aimait Jésus
avec quelle tendresse il vous accueillait ? Pa
lant aux foules, il vous proposait comme modè
pour entrer dans le royaume des cieux. Le Pa
aussi vous aime, comme vous aimait Jésus. Vo
êtes les préférés du Pape, comme vous étiez
pupille des yeux de Jésus.

Eh bien ! chers enfants, le Pape a besoin
votre aide. Le Pape a tant de soucis, tant
craintes au sujet de ce monde menacé de ruin
Voulez-vous aider le Pape ? Voulez-vous aid
l'Eglise à sauver le monde, à sauver l'humani
en péril ? Alors, levez au ciel vos yeux limpid
et purs ; joignez vos petites mains et offr
à Jésus votre innocence. Dites à Jésus qu'il sau
l'Eglise, qu'il sauve les âmes. Soyez, par la priè
par vos petits sacrifices, les anges protecteurs
l'Action catholique tout entière, laquelle met
vous tous ses espoirs.

Voici que Nous Nous agenouillons et récito
avec vous une prière. Unissez-vous à Nous po
faire une douce violence à votre Mère céleste

« O Vierge, belle comme la lune, délices
ciel, dont les bienheureux contemplent le visa
dans lequel se mirent les anges, fais que nous, t
petits enfants, nous te ressemblions et que n
âmes reçoivent un rayon de ta beauté, qui
se ternit pas avec les années, mais resplendit da
l'éternité.

O Marie, soleil du ciel, réveille la vie parto

il y a la mort et éclaire les esprits là où sont ténèbres. En te réfléchissant dans le visage tes enfants, accorde-nous un reflet de ta nière et de ta ferveur.

) Marie, forte comme une armée, donne à nos upes la victoire. Nous sommes si faibles et tre ennemi nous menace avec tant d'arrogance ! Mais sous ton étendard nous sommes sûrs de le vaincre ; il connaît la vigueur de ton pied, il craint la majesté de ton regard. Sauve-nous, ô Marie, belle comme la lune, resplendissante comme le soleil, forte comme une armée rangée en bataille, soutenue non par la haine mais par la flamme de l'amour. *Amen.* »

.e Mouvement missionnaire en France

Le R. P. Couturier, S. J., a présenté au Congrès IVe centenaire de l'Université grégorienne, qui 'st tenu à Rome en octobre 1953, le rapport ci-rès, dont il nous a communiqué le texte :

Introduction : 1900-1945.

Héritage.

Sans vouloir insister sur le passé ni, encore oins, y chercher une auréole assez vaine, il paraît cessaire de rappeler ici que la France du xe siècle a donné naissance à l'énorme majorité s Instituts missionnaires de l'époque ainsi qu'aux ois principales œuvres d'assistance aux Missions, stinées à devenir œuvres pontificales : la *Propa-tion de la Foi* (Lyon, 1822), la *Sainte-Enfance* ancy, 1843) et l'*Œuvre de Saint-Pierre-Apôtre* aen, 1889). Entre 1822 et 1898, la France fournit elle seule les deux tiers des ressources de la *opagation de la Foi ;* sur les 13 314 mission-ires que compte l'Eglise en 1900, la France urnit les deux tiers des prêtres et les quatre iquièmes des Frères et Sœurs. Au cours du e siècle, si la contribution de la France à l'effort ssionnaire ne cesse de baisser en proportion par ite de la rentrée successive en scène des autres ys chrétiens, elle continue à croître en valeur solue. Le phénomène est d'autant plus remar-able que l'Eglise de France a été considéra-ement appauvrie par la séparation de l'Eglise de l'Etat, survenue au début du siècle, et que n clergé national tend presque constamment à minuer.

Faute de cette perspective de base, il est malaisé comprendre le mouvement missionnaire en ance, car il repose en grande partie sur le slogan France, pays missionnaire », que précisément e fonde. Durant les cinquante dernières années, s appels lancés en faveur des Missions s'appuient rpétuellement sur l'exemple donné, de proche en oche, par les générations précédentes, et ces ocations trouvent un large écho. Elles suscitent rfois aussi une réaction en sens inverse, sur-ut depuis que l'attention est éveillée sur les vages de l'athéisme en France ; bien des âmes, parmi les plus généreuses, en viennent à penser ie l'effort pour les « Missions étrangères » a été sproportionné et qu'il a constitué une hémor-gie périlleuse pour l'Eglise de France.

Sous une autre forme encore, le passé fait sentir n influence. Un certain climat psychologique est trouvé créé, qui n'évolue pas facilement ; les dacteurs de revues missionnaires ou les prédica-urs en font l'expérience. Le public attend une rtaine façon de présenter l'œuvre missionnaire, rce qu'il y est habitué ; il arrive d'ailleurs que s propagandistes des Missions soient en retard ır leur public, et cela particulièrement depuis une dizaine d'années. Ce même climat empêche ou retarde des réorganisations bienfaisantes dans les diverses œuvres, mouvements ou Instituts missionnaires ; la liberté d'allures n'est pas la même que si l'on partait à neuf. Pour n'en citer qu'un exemple, ce sont bien des raisons purement traditionnelles qui expliquent que la Propagation de la Foi en France, avec ses activités annexes, soit encore divisées en deux secteurs indépendants : Lyon (berceau de l'œuvre) et Paris.

2° Le réveil de 1931.

Durant la première guerre mondiale, la France, absorbée par le problème de sa survie, se replie sur elle-même. Appauvrie en hommes et en ressources, elle a peine ensuite à reprendre son effort ; un peu partout d'ailleurs s'imposent des remises en ordre qui demandent du temps. C'est précisément l'époque où l'*Œuvre de Saint-Pierre-Apôtre* (1920), puis la *Propagation de la Foi* (1922) reçoivent qualité d'œuvres pontificales et voient leur centre transféré à Rome ; seule, la *Sainte-Enfance,* honorée du même titre, conserve sa direction générale à Paris.

Aux côtés des organisations anciennes, l'*Union missionnaire du clergé* (U. M. C.) est introduite à Paris, en 1921, par le cardinal Dubois, et ne tarde pas à gagner d'autres diocèses. En 1924, elle reçoit son statut national ; groupant 1 500 membres un an plus tard, elle en atteint 22 000 en 1931.

Cette année 1931 fait date par l'ouverture d'un pavillon des Missions à l'Exposition coloniale de Paris ; aboutissement de multiples efforts qui avaient déjà commencé à produire leurs fruits, c'est aussi l'origine d'un nouvel essor de l'esprit missionnaire en France, puissamment lancé dans le public par les foules de visiteurs qui se sont succédé en ce pavillon.

C'est l'année où, sur l'initiative de Mgr Boucher, se fonde la *Ligue missionnaire des étudiants de France* (*L. M. E. F.*), qui s'assigne pour but de faire comprendre aux étudiants leur responsabilité en face des problèmes de l'extension de l'Eglise. Dans cette intention, elle forme des « délégués » qui agissent à l'intérieur des divers mouvements catholiques de jeunesse et se constitue en centre d'informations. Elle tient son premier Congrès national en 1931 et rayonne très vite dans toutes les grandes villes universitaires.

En son sein, un petit groupe d'étudiants de Lille vise plus loin et rêve de se mettre totalement au service de l'Eglise. Avec l'appui du cardinal Liénart, il conquiert son autonomie en 1932 et pose les bases de l'*Association des laïcs universitaires catholiques et missionnaires* (*Ad Lucem*), sous la présidence du Dr Aujoulat ; sa première réalisation est l'hôpital d'Efok (Cameroun) en 1936 ;

depuis lors, jusqu'en 1946, *Ad Lucem* enverra 80 membres en Missions.

Un peu plus ancienne était la *Ligue des écoles,* de même inspiration que la *L. M. E. F.,* mais pour les milieux d'enseignement secondaire (1929). En ces mouvements, on reconnaît sans peine l'influence exercée par la création de l'*Action catholique* lancée par le Pape Pie XI ; les laïcs sont en train de prendre conscience de leur rôle propre dans l'œuvre missionnaire.

Parallèlement se développe l'*U. M. C.* qui rassemble 34 000 prêtres et séminaristes en 1937 ; son apport le plus précieux est sans doute la recherche doctrinale qu'elle poursuit autour de ses Congrès bisannuels, dont le premier se tient en 1931. Les fondations religieuses ne manquent pas non plus : *Humbles Servantes du Sacré-Cœur* (1920), sous l'égide des *Missions africaines de Lyon ; Sœurs du Saint-Esprit* (1931), et d'autres. La plus originale est celle des *Petits Frères du Sacré-Cœur,* entreprise en 1933 par le P. Voillaume, avec quelques compagnons à El-Abiod (Sud-Oranais), dans la ligne tracée par le P. de Foucauld.

Le résultat d'ensemble n'est pas sans valeur : en 1927, 3 000 prêtres français travaillent en territoires de Missions ; ils sont 3 800 en 1934 et 4 500 en 1937. Au moment où va s'ouvrir la guerre, l'Eglise possède un peu plus de 50 000 missionnaires, prêtres, Frères ou Sœurs, dans le monde ; 12 000 d'entre eux viennent de France.

3° La deuxième guerre mondiale.

L'interruption durable et quasi totale des relations avec l'extérieur porte un véritable coup d'arrêt au mouvement missionnaire. Les missionnaires ne peuvent plus partir, mais pas davantage rentrer et rarement écrire ; leurs appels, leurs succès, leurs difficultés, ne viennent plus soutenir l'attention, éveiller les générosités. Les circonstances politiques et économiques obligent les revues à disparaître ou à se réduire à des bulletins minuscules, qui ne peuvent pas d'ailleurs circuler librement dans la France coupée en deux par l'occupation.

D'autre part, c'est durant ces années sombres que l'abbé Godin met au point son petit livre *France, pays de Mission* (paru en 1943), appelé à un retentissement énorme. Par un raisonnement simpliste, beaucoup de jeunes en tirent la conclusion : si les Missions sont chez nous, pourquoi aller les chercher ailleurs ? Ce n'était certes pas l'intention de l'auteur ; le fait reste qu'on enregistre par suite une baisse sensible de l'esprit missionnaire (au sens des « Missions étrangères ») ; du moins la question posée va-t-elle contraindre à un approfondissement doctrinal, qui est une des caractéristiques les plus marquantes du mouvement actuel.

Du reste, l'esprit missionnaire est loin d'être mort ; la preuve la plus tangible en est l'évolution des aumônes recueillies par les œuvres pontificales : elles accusent une baisse durant les deux premières années, en passant de 24,5 millions de francs en 1938 à 19,5 en 1940, mais remontent à 26,5 millions dès l'année suivante, à près de 38 millions en 1942 et dépassent les 50 en 1943. Les chiffres ne cessent de croître dans la suite, mais la dépréciation rapide de la monnaie qui se produit alors en modifie la signification. Sur un plan plus profond, mais aussi plus caché, de petites équipes missionnaires prépare[nt] activement le renouveau à venir ; la *L. M. E. F.* en particulier, entrée en sommeil depuis 193[.] connaît une renaissance magnifique à partir [de] 1943.

I. — Sens de la responsabilité missionnai[re] des chrétiens

A la base de l'*Œuvre de la Propagation* [de] *la Foi* se trouvait déjà l'idée que chaque chr[é]tien doit collaborer à l'extension universelle [de] l'Eglise par la prière et l'aumône. La générosi[té] avec laquelle les catholiques français répondire[nt] à cet appel ne garantit pas qu'ils en aient sai[si] toute la portée. Dans son élan incontestable, [le] mouvement du XIXe siècle s'est attaché à des ré[a]lisations concrètes dont l'urgence était visible ; [il] s'est nourri d'un esprit sans guère en cherche[r] les sources ; aussi était-il exposé à des défai[l]lances notables, avec le temps. L'importanc[e] vitale pour l'Eglise de l'activité missionnaire a[u] sens strict et le devoir impérieux qui incombe [à] chaque chrétien d'y coopérer à sa manière res[]taient dans l'ombre ; c'est ce qui explique pou[r] une large part la crise provoquée par *Franc[e] pays de Mission ;* c'est aussi, semble-t-il, la grâc[e] particulière de nos années d'après-guerre, que d'e[n] faire progressivement la découverte.

1° Organes de diffusion de l'esprit missionnaire

Dès 1945, réapparaissent ou retrouvent une acti[]vité accrue les revues publiées par les Œuvre[s] pontificales, les diverses Associations et les In[s]tituts religieux. On en comptait une soixantain[e] entre les deux guerres ; il en paraît 74 en 194[.] Elles sont évidemment d'une importance fort iné[]gale par le nombre de leurs abonnés, mais auss[i] par leur qualité, et leur nombre n'est pas préci[]sément un signe de santé ; il tend plutôt à atteste[r] la vigueur de l'esprit particulariste et, s'il perme[t] de soutenir les œuvres de telle ou telle Missio[n] donnée, il nuit finalement à une large diffusio[n] de la cause missionnaire dans le public catho[]lique. Ces organes spécialisés recrutent la majo[]rité de leurs abonnés parmi les gens qui ont de[s] liens traditionnels de famille avec tel Institut o[u] telle Mission, mais l'on peut se demander com[]bien d'entre eux les lisent réellement et [y] acquièrent une formation.

C'est peut-être l'une des raisons qui poussen[t] beaucoup de ces revues à profiter de ce nouvea[u] départ pour faire toilette : titre, format, présen[]tation, se modifient. La charge financière qu'elle[s] représentent est beaucoup plus lourde qu'avant [la] guerre ; toutes doivent donc faire face au pro[]blème de retenir leurs lecteurs et d'en accroche[r] de nouveaux ; il est d'autant plus intéressant d[e] noter qu'elles n'y arrivent qu'en s'ouvrant et fai[]sant passer un souffle de catholicité.

La formule classique qui consistait à reproduir[e] en tout ou en partie des lettres de missionnaire[s] est en voie de disparition ; il faut des article[s] d'ensemble dont les horizons débordent les cadre[s] traditionnels de la Mission ou du vicariat pou[r] s'étendre à un pays, un ensemble culturel et au[x] questions les plus générales. On voit s'ouvrir u[n] peu partout des rubriques « nouvelles des Mis[]sions », qui tiennent les lecteurs au courant d[e] la vie universelle de l'Eglise.

Entre toutes, il ne semble pas exagéré de dir[e]

e la revue *Missi* donne le ton. Fondée en 1936 us le titre *Jésuites missionnaires,* elle a été ienée durant la guerre à traiter de problèmes aucoup plus vastes, en partie pour la simple son qu'elle manquait de nouvelles à commuquer. La réaction favorable de ses lecteurs, le sir que beaucoup ont manifesté de la voir perrérer dans cette ligne dépourvue de toute étroiise, l'ont encouragée à s'intéresser toujours vantage à la totalité du monde missionnaire. nfluence qu'elle s'est acquise est soulignée par fait que beaucoup de revues, après la guerre, t adopté une présentation analogue à la sienne. us nets encore sont les événements d'octobre 51 : sous les auspices de la *Propagation de Foi,* les *Comités catholiques de presse* de la gion lyonnaise invitèrent les représentants des incipales revues missionnaires à une réunion qui groupa près de 50. Le fait était inouï, car jus'alors la *Presse catholique* ne regardait pas ns mépris ces petits bulletins d'horizons limités de diffusion restreinte, et les tenait résolument l'écart ; à leurs directeurs, les chefs de la esse catholique attestèrent, ce jour-là, qu'ils timaient indispensable la diffusion d'une revue issionnaire dans le grand public et s'engagèrent y travailler. Mais ils ne consentaient à s'intésser qu'à une seule, et il fallait que, dépourvue toute étiquette particulière, elle soit de quaé ; selon eux, *Missi* répondait déjà à ces contions, pourvu qu'elle élargisse encore ses bases. e vœu est en train de se réaliser ; au mois de nvier 1954, *Missi* est devenu organe de la *Proigation de la Foi.*

Au milieu de cette action d'ensemble, il conent de situer les courants qui traversent la unesse. De Lyon est partie en 1943 la vigouuse renaissance de la *L. M. E. F.* Les circonsnces et une certaine incompréhension qui se fait ntir dans les autres mouvements catholiques igagent les responsables à renoncer à la forule des délégués et y substituer des cercles spéalisés qui se fondent un peu partout et sont irtout florissants dans les années 1945-1947. La entalité très individualiste qui ravage ensuite les ilieux étudiants amène un déclin très net ; il ibsiste des noyaux très actifs, mais qui n'arvent pas à recruter des militants. En même emps commence à se préciser une orientation ssez neuve, vers une action au service des étuiants d'outre-mer en France ; c'est ainsi qu'araît un *Groupe international de la L. M. E. F.* 1 1949, qui se transforme dans la suite en *Fraernités « Omnes Gentes »,* sur lesquelles nous urons à revenir.

Sous l'impulsion du P. Daniélou et de Mère larie de l'Assomption, le *Cercle Saint-Jean-Bapiste* prend corps en octobre 1944. Sa note oriinale est d'être un « foyer de spiritualité et de ulture missionnaires » ; par suite, il se reconnaît our vocation essentielle « d'assumer par la rière et la pénitence les nations qui sont encore trangères à l'Evangile ». Ce n'est pas un mouement de plus, mais un lieu de rencontre ouvert ux jeunes filles de tous milieux qui aspirent à articiper à l'œuvre missionnaire en esprit de ontemplation ; aussi ne crée-t-il pas, à proprenent parler, de filiales. Pour nourrir et incarner a prière, il est en même temps centre de echerches théologiques et culturelles, carrefour 'éveil et d'orientation de vocations missionnaires, groupe disponible au service des non-catholiques. Entre 1944 et 1952, plus de 500 jeunes filles sont passées par le *Cercle ;* une cinquantaine d'anciennes travaillent en pays de Mission à divers titres, comme laïques ou religieuses ; une centaine de vocations religieuses s'y sont éveillées.

2° Au service des Missions.

Aussitôt après la guerre fut lancée l'idée de réaliser une exposition Charles-de-Foucauld à Paris ; cela parut folie ; elle s'ouvrait cependant aux Invalides en mai 1945 et au mois de décembre, on comptait qu'elle avait attiré plus de 100 000 visiteurs.

Sur un plan très différent, la *Semaine sociale de France,* tenue à Lyon en juillet 1948, sur le thème « Peuples d'outre-mer et civilisation occidentale », fait date. Elle est d'abord l'occasion pour *Ad Lucem* de renouer avec sa tradition d'avant-guerre en ouvrant une nouvelle série de *Journées interraciales* qui ont pour but de mettre en contact, dans une atmosphère détendue et fraternelle, des hommes de toutes races et de toutes religions. Interrompues pendant des années, elles se tiennent, cette année-là, à Lyon même, durant les jours qui précèdent la *Semaine sociale.*

Celle-ci, d'autre part, fait naître quelque déception par son allure trop exclusivement économico-sociale et « coloniale ». Divers représentants des peuples d'outre-mer se plaignent de n'avoir pu y exprimer librement leurs aspirations. C'est explicitement pour y remédier en quelque mesure que la *Fédération française des étudiants catholiques* (*F. F. E. C.*) adopte pour thème de son 25e Congrès national (Montpellier, février 1949), les « rapports entre étudiants métropolitains et étudiants d'outre-mer ». Si l'on s'y perd quelque peu en discours, du moins peut-on dire que c'est l'opinion estudiantine tout entière qui se trouve alertée sur certains aspects du problème missionnaire ; et la *L. M. E. F.* s'attaque aux réalisations concrètes.

Ce sont là trois manifestations représentatives, à l'échelle nationale, qui atteignent par diverses voies toutes les couches du public. Celui-ci est en outre mis en mouvement par les célébrations du Dimanche des Missions, de la Journée missionnaire des malades et de Journées missionnaires paroissiales dont la pratique tend à devenir générale. Malgré des efforts réels de propagande et d'organisation, on n'arrive guère par là à faire passer un esprit. Les résultats ne sont pourtant pas négligeables, comme en témoignent une fois de plus les aumônes recueillies par les Œuvres pontificales ; elles atteignent 200 millions de francs dès 1949, ce qui les ramène au niveau d'avant-guerre, compte tenu de la dévaluation ; trois ans plus tard, les 300 millions sont largement dépassés.

Un effort considérable est entrepris également pour combler les vides créés par la guerre dans le personnel missionnaire. Pour ne citer qu'un exemple, les *Missions-Etrangères de Paris* ont perdu 300 des leurs entre 1939 et 1944, sans qu'on puisse les remplacer. Pourtant, en 1946, il y a de nouveau 4 500 prêtres français en Missions, soit autant qu'en 1937. La crise de vocations qui se fait sentir un peu partout en France affecte moins les Instituts exclusivement missionnaires, pour autant qu'on puisse en juger. Il y a là cependant une menace réelle pour l'avenir, et *la Croix* du

22 décembre 1951 pouvait titrer son éditorial : « La jeunesse de France abandonnera-t-elle son poste en Mission ? » Un heureux contraste est fourni par les *Petits Frères du Sacré-Cœur* dont nous avons mentionné la fondation en 1933 ; les débuts ont été lents et difficiles et leur essor réel ne se produit qu'après la guerre ; ils ne sont encore qu'une dizaine en 1946 ; au 1er janvier 1948, ils comptent 33 religieux dont 12 novices ; depuis lors, l'afflux est massif, bien qu'ils s'enveloppent de discrétion et de silence. Après eux, marchent de pair les *Petites Sœurs du Sacré-Cœur,* de même inspiration, dont les origines remontent à 1940.

Au total, la France fournit encore environ 30 pour 100 des prêtres missionnaires du monde entier, et 25 pour 100 des religieuses ; elle porte la responsabilité du quart des circonscriptions ecclésiastiques.

De nos jours, c'est le laïcat missionnaire qui semble surtout attirer l'attention. Dès 1945, la *L. M. E. F.* sort de l'isolement relatif que lui avaient imposé les circonstances et établit un réseau de contacts avec les divers mouvements d'Action catholique. Surtout, elle déborde son cadre d'information et de propagande pour s'orienter en même temps à la formation de missionnaires proprement dits ; à ce titre, elle noue des liens organiques avec *Ad Lucem* dont elle devient la section étudiante. *Ad Lucem,* de son côté, connaît un développement remarquable : jusqu'en 1946, il n'avait encore envoyé que 80 membres en Missions ; en novembre 1952, il compte quelque 500 membres, dont 342 ont travaillé ou travaillent encore en pays de Missions, surtout en Afrique, mais aussi dans toutes les parties du monde.

Appuyée à la fois sur *Ad Lucem* et sur les *Fraternités du P. de Foucauld* est apparue en 1946 une création tout à fait originale : les *Centres d'instruction agricole nord-africains* (*C. I. A. N. A.*). L'idée est née à l'*Ecole supérieure d'agriculture d'Angers,* grâce à son directeur, le P. Guilloux. Sous l'angle professionnel, il s'agit de former des techniciens pour l'Afrique du Nord, au moyen d'un cycle d'études théoriques et de stages pratiques, réparti sur deux ans ; outre la formation spécifiquement agricole, ce cadre inclut obligatoirement l'étude de la langue, de la culture et des institutions arabes. Car l'ingénieur catholique est conçu comme au service des hommes ; il doit donc être capable de les comprendre et de les aider à monter. Plus profondément, voici comment les *C. I. A. N. A.* comprennent leur rôle : « Former sur tous les plans des jeunes qui veulent, dans leur milieu familial, réaliser le vœu du P. de Foucauld : vivre en pays musulman une vie chrétienne dans toute l'acception du terme, vie qui soit un exemple dans le milieu ambiant. » Le premier centre est ouvert à Tunis en 1946, d'autres suivront au Maroc ; en octobre 1950, les *C. I. A. N. A.* comptent 13 étudiants et 17 anciens installés en Afrique du Nord ; l'année suivante, ils groupent 29 étudiants et 22 anciens, dont 8 en Tunisie, 2 en Algérie et 12 au Maroc.

3° Recherche et formation doctrinales et techniques.

Plus ou moins interrompues par la guerre, les conférences missiologiques organisées par les *Facultés catholiques* de Lyon et de Paris ont repris ensuite, mais elles restent intermittentes et de rayonnement restreint.

Les cours par correspondance lancés par l *Cercle Saint-Jean-Baptiste* sont d'allure pl modeste, mais se révèlent des agents efficaces formation. Diverses séries existent : Ecritu Sainte, missiologie, Islam, hindouisme, orth doxie, etc. ; à tous ceux que cela intéresse, proposent un cours mensuel et un sujet de devo qui est retourné aux élèves après correction. A côtés des laïques, se sont inscrits des religieuse des séminaristes, des prêtres ; en neuf ans (194 1953), les cours ont atteint 1 200 élèves indiv duels et les noviciats ou maisons d'études de pl de 75 Instituts religieux. L'intérêt éveillé par ce action se mesure au fait qu'en mai 1950, il par nécessaire d'organiser une réunion spéciale d'i formations et d'études pour les religieuses, so l'égide de la direction diocésaine ; par ailleur en octobre 1950, l'*Union missionnaire du clerg* recommandait instamment ces cours à tous se lecteurs.

Dans une ligne analogue, des revues comm l'*Union missionnaire du clergé* (depuis 1952), *Rythmes du monde* (créée en 1946 par le P. Na denoff) font un travail de premier ordre ; il e complété par l'apport précieux de revues d'or gine étrangère comme *Eglise vivante* (éditée e Belgique) et la *Nouvelle revue de science mi sionnaire* (éditée en Suisse). A l'exception de l première, qui est largement connue, elles n'a teignent en France qu'une poignée d'homme mais, par eux, s'exerce une action dont les résulta sont sensibles.

Au plan le plus élevé de la recherche, se situ le *Cercle « Rerum Ecclesiae »,* né en décemb 1948, du regroupement d'anciens collaborateurs d la *Revue d'histoire des Missions* (disparue e 1939), avec quelques collaborateurs français de l *Nouvelle revue de science missionnaire.* Il le parut fructueux de constituer un centre d'étude réunissant des théoriciens et praticiens, laïque comme ecclésiastiques, de l'expansion du christia nisme parmi les peuples ; leur nombre est pass d'une douzaine à plus d'une centaine en 1952. E juillet 1950, *Rerum Ecclesiae* organisait ses pre mières *Journées internationales* à Paris, sur l thème « Ethnographie et Missions » ; l'année su vante, était abordé le problème des langues e en 1952, celui des religions non chrétiennes. L'idé fut alors lancée d'une vaste enquête sociologiqu sur toutes les religions, d'après un programm provisoire dressé par M. Gabriel Le Bras ; repris au cours de l'hiver, elle aboutit à une premièr étape aux *Journées* 1953 ; durant ces dernières les réunions d'après-midi ont été consacrées à de travaux, déjà assez poussés, sur la cartographi religieuse d'Afrique noire ; des groupes de spécia listes pour les autres pays s'y sont, en outre, cons titués d'une façon embryonnaire. En même temps que se façonne un remarquable instrument de travail pour les missionnaires, autour de lui se trouvent groupés des hommes de toute appartenance : professeurs, missionnaires catholiques ou protestants, administrateurs coloniaux, dans un climat de coopération amicale ; c'est l'occasion de bien des échanges et d'un élargissement des perspectives.

A côté de ces initiatives, il faut mentionner des instruments de travail d'un autre ordre pour les missionnaires ; au premier rang, l'*Institut de la lèpre,* fondé durant ces dernières années par les *Facultés catholiques* de Lyon avec le concours de la *Propagation de la Foi,* et qui s'est déjà

acquis une renommée mondiale. D'un point de vue plus humble, divers cours techniques pour les futurs missionnaires ont fait leur apparition, par exemple des sessions d'initiation médicale à Lille et à Lyon, des cours d'imprimerie à Paris par l'*Institut Saint-Paul.*

II. — Problème missionnaire en France.

Nous n'envisageons pas ici le problème des néo-païens que sont trop de Français d'aujourd'hui, mais, à l'intérieur du sens de la responsabilité missionnaire que nous venons d'évoquer, une prise de conscience très nouvelle : les Missions, au sens strict, sont chez nous, aussi bien qu'au-delà des mers. Bien avant la guerre, les catholiques français n'ignoraient pas que, d'outre-mer, des étudiants venaient chercher dans leur pays la culture, des travailleurs y exercer leur profession, des soldats y accomplir leur service. Parmi tous ces hommes, se trouvaient des catholiques à aider, des non-catholiques à évangéliser ; des efforts furent faits en ce sens, surtout peut-être auprès des tirailleurs malgaches. Mais le phénomène restait minime et l'attention fort peu éveillée sur lui.

Or, étudiants, travailleurs, soldats, tous les hommes qui ont séjourné en Europe ou en Amérique, jouissent d'un prestige incontestable auprès de leurs compatriotes moins « heureux ». L'accueil qui leur est fait, les désirs que l'on peut éveiller en eux, la mentalité qu'ils se seront acquise au contact des Occidentaux, possèdent donc une portée missionnaire cruciale. Et un fait tragique s'imposait : la majorité de ceux qui avaient vécu en France rentrait chez eux imprégnés d'athéisme. Avec l'afflux énorme d'étrangers qu'a connu la France d'après-guerre, la plainte des missionnaires s'est faite plus retentissante, et l'on peut dire que, dans leur ensemble, les catholiques français ont ouvert les yeux sur les responsabilités qui leur incombaient ; par contre, les réalisations efficaces restent embryonnaires.

1° Étudiants d'outre-mer.

Ils n'étaient que quelques centaines avant la guerre ; on en compte plusieurs milliers dès 1948, et durant l'année scolaire 1951-1952, ils s'élèvent au chiffre de 12 800.

Etudiants 1951-1952.	
Viet-Nam	5 000
Afrique noire	2 500
Afrique du Nord	2 200
Antilles et Guyane	1 300
Proche - Orient	1 000
Chine	300
Madagascar	300
Inde	100
Cambodge, Laos et Indonésie	100

C'est évidemment une simple approximation, puisque, en dehors de Paris où ils sont quelque 7 000, il est difficile d'en faire le dénombrement. Les recenseurs y incluent parfois des lycéens, des élèves d'écoles secondaires techniques, ou des étudiants « prolongés » qui sont en France depuis longtemps et ne savent trop que faire. Un exemple suffira : en 1947, sur un millier d'étudiants vietnamiens environ, on estimait qu'il n'y en avait pas plus d'une centaine à avoir terminé leurs études secondaires et être régulièrement inscrits dans les Facultés.

Pour les étudiants qui viennent de l'Union française existent des foyers et services gouvernementaux, assez indépendants en fait, mais qui excitent une grande défiance chez leurs usagers, car ceux-ci craignent par-dessus tout une emprise politique. Certains bénéficient de bourses, toujours insuffisantes et en petit nombre. Pour ceux qui appartiennent à d'autres pays, ils n'ont que rarement des ressources analogues ; et pour tous, la vie est vraiment difficile. Inutile d'insister sur les problèmes de logement ou de langue, le point crucial, c'est l'isolement moral. Eloigné de sa famille, l'étudiant d'outre-mer a peine à entrer en contact vrai avec le milieu français ; sans doute, il rencontre des compatriotes, mais les diversités sont beaucoup plus grandes parmi eux que nous ne le soupçonnons généralement ; ainsi les étudiants du Togo ne frayent pas volontiers avec ceux du Cameroun, et réciproquement ; un clivage est sensible entre noirs d'Amérique et noirs d'Afrique, et ainsi de suite ; les cloisonnements nationaux sont multipliés par les divisions politiques, c'est pourquoi l'*Association générale des étudiants vietnamiens*, par exemple, ne groupe en 1949 à Paris qu'une vingtaine d'étudiants sur un millier. Par suite, l'étudiant d'outre-mer se trouve la plupart du temps livré à ses propres ressources, privé de soutien.

Une multiplicité d'associations privées, catholiques, protestantes ou marxistes, se sont préoccupées d'une telle situation et se sont constituées sur le plan « national » : ainsi, pour ne citer que les catholiques, la *Mission vietnamienne*, la *paroisse malgache*, le *groupe antillais* et le *groupe africain*, etc. Les Instituts religieux s'efforcent souvent de regrouper les ressortissants des pays où leur sont confiées des Missions. Des noyaux actifs sont ainsi créés, mais qui travaillent en ordre dispersé et n'arrivent pas même à rassembler en moyenne plus de la moitié de leurs compatriotes catholiques, encore moins à rayonner efficacement sur les autres.

Plusieurs centres catholiques situent leur effort sur le plan international et s'ouvrent aux étudiants de tout pays et toute religion : tels le *Centre Richelieu*, le *Foyer carrefour des auxiliaires féminines internationales*, le *Cercle Saint-Jean-Baptiste*, les *Fraternités « Omnes Gentes »*. Ces dernières ont très heureusement défini l'esprit dont s'inspirent ces initiatives : il s'agit de faire respirer aux étudiants d'outre-mer un climat de catholicité par un accueil fraternel et éprouver concrètement la charité chrétienne en se mettant à leur service.

En province existe un petit nombre d'organisations analogues : ainsi le *Foyer chinois*, à Lyon, qui est un des plus anciens du genre ; le *Foyer Saint-François*, à Toulouse ; le *Comité d'accueil aux étudiants étrangers* de Montpellier ; diverses tentatives ont été faites à Marseille, mais tout à fait intermittentes.

Nous n'avons pas encore mentionné l'*Office d'accueil pour les étudiants d'outre-mer*, créé à Paris, en décembre 1947, car il méritait une place à part : c'est, en effet, le premier essai, et toujours le plus important, de grouper les bonnes volontés autour de ce problème ; parrainé par *Ad Lucem*, il a été fondé à la suite d'une réunion entre représentants des principales organisations catholiques de jeunesse (F. F. E. C., L. M. E. F., etc.).

Il va sans dire que tous ces organismes travaillent dans la même ligne : réunions d'amitié, conférences, services sociaux, camps de vacances, accueil dans des familles catholiques, etc. : tout ce qui peut permettre aux étudiants d'outre-mer de rompre les barrières auxquelles ils se heurtent. Dans la plupart des cas, on n'arrive à atteindre que quelques dizaines d'étudiants ; de ce point de vue, deux réussites se classent hors pair : les après-midi d'amitié lancées par le *Cercle Saint-Jean-Baptiste,* en 1950, rassemblent une fois par an des 600 et 700 participants ; d'autre part, l'*Office d'accueil* de Paris a ouvert une maison pour recevoir les étudiants qui ne savent où loger, en attendant qu'on ait pu leur trouver une chambre ; en quelque deux ou trois ans, elle en a vu passer 300. Les camps de vacances, déjà assez nombreux, ne sont pas moins intéressants, puisqu'ils permettent des contacts plus prolongés.

D'une action de ce genre, les résultats ne sont pas chiffrables. On s'aperçoit que quelque chose bouge, lors de manifestations comme le pèlerinage annuel des étudiants à Chartres, auquel participent non seulement des catholiques de tout pays, mais aussi des musulmans, des bouddhistes, des orthodoxes, etc. Quelques témoignages précieux filtrent également ; ainsi cette lettre d'une jeune Vietnamienne bouddhiste, à l'issue d'un camp de vacances : « Jamais je n'aurais cru possible une telle fraternité entre membres de six pays et de six religions différentes. Je n'ai qu'un rêve, essayer de refaire une telle expérience entre jeunes de mon pays. Mais je me demande si j'y arriverai, car, dites-moi, aimer autant, n'est-ce pas ça être chrétien ? » La grande récompense, c'est que, chaque année, quelques étudiants d'outre-mer demandent le Baptême.

Incontestablement, un élan traverse le milieu étudiant et les bonnes volontés ne manquent pas ; les progrès futurs dépendent de la mesure où leurs efforts atteindront à une meilleure coordination.

2° Clergé d'outre-mer.

Parmi les étudiants qui viennent chercher formation en France, se trouvent des séminaristes. Pour autant que nous sachions, on n'en a pas encore établi de liste, même approximative ; les statistiques sont d'ailleurs malaisées à établir, parce que ces jeunes gens sont dispersés entre Grands et Petits Séminaires, Universités et collèges ; mais assurément le phénomène est d'une ampleur notable. Aux quelques vocations nées en France même et aux prêtres en quête d'un complément d'études supérieures, s'ajoute une majorité de jeunes qui se préparent de près ou de loin au sacerdoce, envoyés en France par leurs évêques respectifs.

Ainsi, l'on rencontre à Lille plusieurs séminaristes coréens, accueillis par le cardinal Liénart sur la demande de Mgr Ro, évêque de Séoul ; une dizaine de Vietnamiens étudient au Séminaire d'Angers ; une dizaine de Vietnamiens encore, mais plus jeunes, sont dans un collège de Poitiers ; d'autres se trouvent à Paris et ailleurs. Il y en aurait davantage si les évêques de pays de Missions n'étaient constamment à court de ressources ; et les revues missionnaires nous ont transmis leurs appels à plusieurs reprises.

Là aussi se pose tout un problème d'accueil authentiquement catholique, encore peu perçu, et cependant capital pour la découverte du visage de l'Eglise par ces prêtres de demain.

3° Nord-Africains.

La guerre de 1914-1918 avait rendu nécessaire le recrutement de main-d'œuvre coloniale et a, par suite, créé un courant d'immigration temporaire entre l'Afrique du Nord et la France, dont le chiffre s'est maintenu aux alentours de 100 000 hommes jusqu'en 1947. Les décrets qui l'ont soustrait au contrôle de l'Office du travail ont provoqué un afflux massif ; c'est désormais un apport de 100 000 hommes qui se produit chaque année, et les retours au pays sont loin d'être en proportion. Parmi les causes multiples qui sont en jeu, on peut noter l'accroissement démographique de l'Afrique du Nord dont la population double entre 1920 et 1947, et l'attrait des salaires comparativement plus élevés en France.

Une analyse exacte de la situation est encore à faire ; le gouvernement français a d'ailleurs confié au *Centre de hautes études d'administration musulmane* le soin d'une enquête qui est encore en cours. Déjà bien avancée, elle montre que la situation des travailleurs nord-africains est souvent moins misérable qu'on ne pourrait se l'imaginer. Ceux-ci, en effet, tendent tous leurs efforts à économiser au maximum et réussissent souvent à amasser en deux ans un pécule de 80 000 à 200 000 francs ; mais ils ont consenti pour cela à vivre dans des taudis surpeuplés, à se nourrir de rien et à se vêtir de loques. Beaucoup, malheureusement, sont moins bien partagés et végètent interminablement à la recherche d'un emploi.

Dans tous les cas, ils sont des déracinés ; en immense majorité, ils ont laissé leur famille au pays ; ils sont handicapés par la barrière de la langue qu'ils ignorent souvent ou parlent presque toujours difficilement ; par là, ils sont exposés à toutes les exploitations ; les lois sociales ne leur accordent pas d'ailleurs la même protection qu'aux métropolitains. Surtout peut-être ils sont et se sentent l'objet d'un préjugé, enraciné par la presque totalité de la presse qui, en montant en épingle quelques affaires regrettables, ne permet de voir en eux que de dangereux criminels, en puissance sinon de fait. L'atmosphère était telle qu'en octobre 1952, par exemple, la Préfecture de police de Paris jugeait nécessaire de plaider leur cause devant l'opinion, en établissant sur documents que la criminalité nord-africaine en France était proportionnellement inférieure à la criminalité métropolitaine.

Trop longtemps, les Français se sont confortablement abrités derrière la persuasion que tout cela ne regardait que le gouvernement. Autant que les autres, les catholiques ont été lents à percevoir qu'il y avait là un problème chrétien de relations humaines ; ils ont tardé aussi à mesurer la portée de cette rencontre avec l'Islam dans des conditions exceptionnelles. Depuis trois ou quatre ans, cependant, ils commencent à s'émouvoir sous la pression de quelques groupes actifs comme ceux des *Pères Blancs,* à Paris, ou des *Jésuites,* à Lyon. Les premiers ont transporté en France leur organisation *Amana,* qui avait vu le jour à Alger, bien avant la guerre ; les seconds ont créé, sous les auspices de la *Chronique sociale de France,* en 1946-1948, l'*Essana.* L'une et l'autre, tout en gardant leur autonomie, ont établi des contacts avec des organismes d'appartenance très diverse, qui ont permis la création de Comités d'allure beaucoup plus vaste, rassemblant les bonnes volontés françaises autour de ce problème social. Bien d'autres équipes

ont vu le jour en plusieurs départements ou cités ; les évêques ont alerté leurs diocésains sur leurs responsabilités et ont, en maints endroits, nommé des prêtres pour s'occuper des Nord-Africains. Parmi d'autres, le cardinal Gerlier faisait lire en chaire, le 14 octobre 1951, un communiqué où il rappelait à tous le devoir impérieux de respecter, de comprendre et d'aider ces travailleurs. La presse catholique, de son côté, fait un effort réel pour informer son public.

Il reste beaucoup à faire, mais un mouvement est créé qui se développe déjà sur une vaste échelle : cours du soir, visites aux malades, offices de logement ou d'embauche, organisation de loisirs, ainsi qu'action sur l'opinion française pour y faire tomber les préjugés. Les fruits en sont déjà visibles.

III. — Année xavérienne.

Aux approches du IVe centenaire de la mort de saint François-Xavier, qui coïncide avec le 25e anniversaire de la proclamation de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus comme patronne des Missions, se manifeste une activité inusitée, qui s'étendra sur toute l'année 1952. L'*U. M. C.* tient à l'automne 1951 ses premières assises nationales depuis 1939 ; elle relance ses grands concours destinés à provoquer un intérêt et des recherches missionnaires parmi ses membres ; elle renouvelle son bulletin et y annexe une édition documentaire en janvier 1952. La *Propagation de la Foi* transforme sa bibliothèque de Paris en centre de documentation ; elle modifie la présentation de ses revues; elle assume, en janvier 1952, le patronage de *Jeunesse et Missions*, revue lancée par les *Pères Salésiens.* C'est aussi l'heure d'un nouveau départ pour la *Ligue des écoles ;* pratiquement annihilée par la guerre, elle n'a pas réussi à reprendre vraiment dans la suite, malgré des tentatives réitérées venues de la *L. M. E. F.* En décembre 1951, elle prend une allure nouvelle, celle des *Groupes missionnaires de jeunes de la Propagation de la Foi,* qui se refusent à créer un mouvement à part, mais veulent susciter un esprit missionnaire dans tous les groupes catholiques de jeunes, en leur donnant des moyens de formation et en procurant en leur sein la formation de petites équipes missionnaires ; en 1952-1953, on compte 300 *groupes* en pleine activité, et l'on fait un gros effort pour atteindre tous les collèges ou écoles.

Les institutions traditionnelles comme le dimanche des Missions et la Journée missionnaire des malades revêtent un éclat particulier ; d'importantes Journées cantonales sont réalisées. Partout se multiplient les célébrations xavériennes ; dans les paroisses, les établissements d'enseignement, les associations, se succèdent prédications et conférences, voire même Expositions petites ou grandes ; tandis qu'il n'est pas de revue catholique qui ne consacre des articles ou des numéros spéciaux à l'œuvre de Saint-François-Xavier.

Sur ce fond se détache l'ouverture de deux Expositions à l'échelle nationale, en mai 1952 : l'une à Lourdes, sur l'œuvre des missionnaires en Exrême-Orient ; l'autre à Lisieux, sur le thème de l'action de l'Eglise pour conduire les peuples au sacerdoce et à la sainteté. D'autre part, Lisieux réalise, le 3 octobre, une Journée de prières, au cours de laquelle des prêtres de tous pays célèbrent la messe d'heure en heure, et que la radio fait retentir à tous les échos.

Frémissement passager ou lame de fond qui porte la France à une action missionnaire renouvelée, sous l'influence des deux grands saints, protecteurs des Missions ? Il est trop tôt pour en juger. Un fait s'impose pourtant à l'attention, c'est que l'activité débordante de l'année xavérienne ne se ralentit pas. L'Exposition de Lisieux a voyagé ; après avoir visité Vannes, elle se trouve à Paris en l'été 1953 ; depuis ses origines jusqu'à Pâques de cette année, elle avait attiré 500 000 visiteurs. Celle de Lourdes est devenue une institution ; elle présentera chaque année un sujet différent ; les pèlerins de cet été ont appris à y connaître les Missions d'Afrique noire. En outre, une chronique qui a compté vingt émissions a été inaugurée à la télévision sur les Missions catholiques dans le monde, par les soins de Mgr Bertin, président de la *Propagation de la Foi,* pour le secteur de Paris. Enfin, dans un domaine plus restreint, mais significatif, l'*U. M. C.* a organisé, pour la première fois à Paris, une série de conférences missiologiques, destinée aux religieuses et aux Frères.

D'autres signes d'un esprit nouveau se laissent entrevoir ; les réticences des évêques vietnamiens à l'égard de certains aspects de la politique française en leur pays trouvent autrement de compréhension des catholiques français que par le passé. Les catholiques sont en train de prendre conscience que, indépendamment de toute position politique, ils ont un rôle à jouer comme chrétiens, pour permettre un rapprochement des peuples et aider toutes les aspirations légitimes à se faire entendre. En ce sens, la manifestation la plus retentissante est la proclamation du *Centre catholique des intellectuels français,* au cours de l'hiver dernier, au sujet des événements du Maroc ; sans aucun esprit de parti, elle réclamait pleine équité et parfait respect de leurs droits pour les Marocains et soulignait que les signataires, en tant que catholiques, se sentaient obligés d'y coopérer. Survenant à côté d'importantes déclarations des évêques français d'Afrique du Nord, qui traçaient la même ligne de conduite, elle a trouvé grand écho dans l'opinion française et africaine.

Sur les conséquences profondes et lointaines de ces activités, l'avenir se prononcera, mais, à l'heure présente, la France peut entretenir l'espoir d'un très grand départ au service des Missions.

C. COUTURIER, S. J.

— *Mémento de l'employeur et du salarié,* par Mes J. ETIVANT et M. CAUSSARD, avocats à la Cour d'appel de Paris. Préface de M. Edgar Faure, ministre des Finances. 3e édition. — Volume 18 × 13 cm., 208 pages, 678 francs. Editions Spid, Paris.

Un guide juridique établi par des spécialistes qualifiés, qui rendra des services appréciables tant aux employeurs qu'aux salariés.

— *Les stupéfiants* (*Cahiers Laënnec*). — Deux fascicules double couronne (19 × 24 cm.). I, 56 pages, 225 francs ; II, 120 pages, 450 francs ; ensemble, 675 francs. P. Lethielleux, éditeur, Paris, VIIIe.

Sont étudiés dans ces deux fascicules : Aspect clinique et traitement des toxicomanies ; Les stupéfiants synthétiques ; La mastication de la feuille de coca ; Aspects physiologiques et pharmacologiques des stupéfiants ; Aspects médico-sociaux des toxicomanies ; Le trafic illicite des stupéfiants ; Traitement obligatoire des toxicomanies. On trouvera dans ces articles une documentation originale et des données sur les incidences sociales et le trafic illicite des stupéfiants. Médecins, psychologues et directeurs de conscience y trouveront de précieuses indications.

Le libéralisme aux yeux du catholicisme social (1)

Nous sommes heureux de pouvoir reproduire la communication suivante faite par M. Charles Flory, président de la Commission générale des Semaines sociales de France, à la Société d'économie politique le 12 *janvier* 1954 (1) *:*

C'est avec une réelle confusion que j'ai accepté, sur l'aimable demande de votre président, le redoutable honneur de vous entretenir du thème qui m'a été proposé.

Il ne manquait pas de personnes plus qualifiées que moi dans les rangs du catholicisme social, et notamment d'économistes plus compétents, pour vous dire notre sentiment sur le libéralisme, tel qu'il se présente à nous en 1953, à l'aube de ce renouveau salué par M. le professeur Louis Baudin. Renouveau souhaitable et bien naturel, d'ailleurs : il n'est pas surprenant qu'après les dures contraintes et les multiples règlementations imposées par la guerre et sa liquidation, le monde aspire aujourd'hui à la liberté, liberté politique mais liberté économique aussi, liberté d'agir, de se déplacer, de satisfaire ses besoins essentiels.

Ces aspirations, les catholiques sociaux les partagent. Plus que d'autres, ils redoutent l'oppression des totalitarismes dont ils ont mesuré, par les expériences fasciste ou hitlérienne, et aujourd'hui encore par l'emprise communiste sur la moitié du globe, la menace qu'ils constituent pour la personne humaine. C'est sur ce thème qu'avait porté la Semaine sociale de Clermont-Ferrand, dès 1937, et certains observateurs y avaient vu un véritable changement de front. Il s'agissait, en réalité, d'une prise de conscience plus nette d'un péril que nous avions dénoncé depuis longtemps (je pourrais à cet égard vous rappeler maintes leçons professées antérieurement aux Semaines sociales) et que nous n'avons jamais cessé de combattre. J'ajouterai qne nous répugnons, par principe, aux lourdeurs administratives et à la passivité bureaucratique. La seule méthode digne de l'homme, compte tenu des barrières qu'impose l'infirmité humaine, la plus efficace aussi, c'est la liberté. Aussi les libéraux s'étonnent-ils de ne pas nous trouver exactement et toujours à leurs côtés, dans la lutte souvent méritoire qu'ils ont engagée.

Aussi bien, le libéralisme qui nous est proposé n'est-il pas celui auquel nous sommes si résolument opposés. « Il a évolué, nous dit M. Baudin, vers la relativité, la modération, la modestie. Il a rejeté l'universalisme et la permanence, revisé les impératifs, procédé à une sévère autocritique. » De tout cela, nous lui sommes reconnaissants et je salue avec satisfaction ces conditions d'un rapprochement particulièrement opportun au moment où s'affrontent sur les deux fronts, national et international, le camp de la liberté et celui de l'idéologie communiste. Mais j'y verrais aussi une raison supplémentaire de renouveler les aspects d'une querelle dépassée et de préciser, dans un esprit constructif, les divergences qui peuvent encore séparer aujourd'hui néo-libéraux et catholiques sociaux.

Sans doute sont-elles dues, pour une part, aux préventions qu'ont pu faire naître, de part et d'autre, les anciens malentendus, aujourd'hui dissipés par les progrès de la science économique. Mais si un précieux rapprochement peut être enregistré dans *la théorie,* il subsiste, pour reprendre la distinction de Gaétan Pirou, des oppositions dans *la doctrine* et, devrais-je ajouter, des différences de comportement que vous ne m'en voudrez pas de signaler avec franchise. A défaut d'une suffisante technicité, je m'efforcerai d'apporter une loyauté complète à cette trop rapide analyse.

I. — Y a-t-il opposition entre catholicisme social et libéralisme ?

a) Le libéralisme des débuts du catholicisme social.

A son point de départ, le catholicisme social est né d'une réaction contre le libéralisme. Il apparaît comme une protestation de la conscience religieuse contre un état de faits proprement scandaleux.

Les économistes classiques pensaient généralement que dans des conditions de libre concurrence, il n'y avait pas possibilité de conflits durables entre les buts de l'action personnelle et les fins de la morale sociale : une harmonie pré-établie assurait la réalisation de l'intérêt général en même temps que la poursuite de l'intérêt individuel. La naissance du prolétariat, avec le cortège de misères et d'injustices engendrées par la révolution industrielle, donna un singulier démenti à cette thèse optimiste. Un certain nombre de catholiques y furent particulièrement sensibles, tandis que grondait, d'autre part, la révolte socialiste.

Aussi bien ces catholiques trouvaient-ils dans leurs principes mêmes une condamnation de la philosophie sous-jacente au libéralisme d'alors et dans laquelle ils dénonçaient une méconnaissance complète de la nature humaine, telle qu'elle leur apparaissait à la lumière de la Révélation. Avec sa tare originelle, l'homme n'est apte à se réaliser pleinement qu'au sein d'une société organisée qui l'encadre. Ainsi refusaient-ils d'admettre ce fondement individualiste, que couronnait un naturalisme tout aussi discutable. Disciples d'un Dieu mort sur la croix pour nous sauver, comment pouvaient-ils croire que le bonheur de l'humanité dépendait du seul jeu naturel de lois économiques, auxquelles il suffisait, par le laissez-faire et le laissez-passer, de n'apporter aucune entrave ? Le fait même du libre arbitre individuel nécessite, au sein des groupes humains, l'existence d'une autorité qui, par des règles appropriées, y fasse régner le respect du plan divin. Le nier, n'était-ce pas tomber dans cette erreur scientiste dont l'Eglise dénonçait, en maints autres domaines, la funeste illusion ?

Sans doute ces catholiques sociaux de la première équipe n'étaient-ils en aucune façon des économistes. Prélats, orateurs, sociologues, ils se référaient à la théologie et à la morale plus qu'à l'économie politique, ce qui leur valait d'être récusés par les spécialistes de cette discipline. Ils n'en avaient pas moins la certitude morale, confirmée d'ailleurs par l'expérience, que les doctrinaires de l'économie libérale s'étaient fourvoyés dans une impasse. Et, dépassant le but, ils en

(1) Les sous-titres sont de *la D. C.*

ivaient à récuser la science économique elle-me ou, en tout cas, sa prétention d'avoir un ractère scientifique du même ordre que celui s sciences physiques. En refusant de réduire politique économique aux prétendus automames de la science économique, ils en arrivaient réduire cette science elle-même à une politique nmandée par la morale sociale.

L'évolution qui s'est produite dans le libéralisme.

Mais les progrès accomplis depuis lors dans les ciplines économiques ont singulièrement éclairé débat. Depuis un demi-siècle surtout on a isté à une heureuse disjonction de la science de la politique. La théorie économique s'est peu peu dépouillée de son caractère normatif. Pour e une science, elle s'interdit désormais l'impé-if ou l'optatif pour n'user que de l'indicatif. niel Villey, dans sa *Petite histoire des grandes ctrines économiques,* résume cette évolution cisive en constatant « le déclin de la doctrine » « l'essor de la théorie », conduisant à la « neulité de la science économique ».

Dans son pénétrant ouvrage *Des sciences phyues aux sciences morales,* dont l'objet est de us prouver que ces dernières sciences se prêtent, nme les premières à l'application des mathétiques, M. Jacques Rueff proteste lui-même ntre l'idée que les techniques d'intervention lent les lois économiques. C'est là, dit-il, une pression inexacte. Il arrive que certaines lois jouent plus, les conditions qu'elles prévoient tant plus réalisées. Elles n'en restent pas moins ies. Mais, conclut-il, « les théories construites ur les expliquer et qui sont euclidiennes aujourui, ne le seront peut-être plus demain ».

Ainsi la voie nous est-elle ouverte pour modifier, ns un sens humaniste, les données assurant ou itant le jeu des lois que l'observation éconoque aura permis de dégager. Le néo-libéralisme distingue précisément du libéralisme classique ce qu'il croit à la nécessité d'une construction léchie et volontaire et non plus à une spontaité toute physique. Répudiant le « laissez-faire » inchesterien, il admet le recours à l'intervention l'Etat, ne serait-ce que pour maintenir ou rétar le jeu de la concurrence sur un marché libre. reconnaît que certaines tâches dépassent les ssibilités de l'initiative individuelle et que, même x Etats-Unis, des entreprises de l'envergure la vallée du Tennysee requièrent la direction s Pouvoirs publics. Il admet même un certain erventionnisme pour corriger ou atténuer les nséquences sociales des déséquilibres éconoques, réintroduisant ainsi le facteur humain dans mécanisme de la production et des échanges.

Devant cette révision des positions, le catholime social trouvait également des motifs de odifier son jugement sur le libéralisme. Il a, de n côté, marqué lui-même une assez nette évolun, en corrélation avec la conception nouvelle la science économique. Il ne conteste plus la leur de la théorie, dégagée qu'elle est des prétions doctrinales du libéralisme classique. Il mprend la nécessité d'un effort scientifique, conionnant la réalisation des progrès sociaux qu'il ibitionne. Ainsi a pris fin un antagonisme déploble, qui tendait à se créer entre la doctrine tholique sociale et la science économique.

Comme les économistes anglais ou américains, us pensons désormais qu'il faut demander à l'économie politique sinon les recettes, du moins les conditions techniques du *welfare* que nous poursuivons. Nombreux sont, désormais, les savants et les techniciens qui, animés de notre pensée, conduisent leurs recherches ou leur enseignement universitaire dans l'esprit le plus scientifique et, nouveauté qui eût bien surpris nos aînés, c'est dans les Facultés de droit, parmi les professeurs d'économie politique, que nous recrutons les plus brillants conférenciers de nos Semaines sociales.

Ainsi se trouve éliminée la principale cause de malentendus entre le libéralisme et le catholicisme social. Sans doute faudrait-il pousser plus loin cette analyse et montrer que le facteur humain peut et doit trouver place jusque dans la science économique elle-même. L'expérience ne prouve-t-elle pas que la sauvegarde de la santé physique des individus et même la satisfaction de certaines revendications d'ordre moral ne sont pas seulement des exigences impératives de la doctrine sociale, mais même des éléments de la théorie économique.

Quoi qu'il en soit, l'accord apparaît désormais possible entre le libéralisme et le catholicisme social, sinon sur la doctrine, du moins sur la théorie économique, et c'est aux applications seulement que devraient désormais se limiter les divergences. En m'excusant de m'être attardé sur cette querelle épistélémologique, périmée peut-être mais utile à la clarté du débat, j'en arrive aux données actuelles du différend qui peut persister en matière de politique économique.

II. — Néo-libéraux et catholiques sociaux devant le problème de l'interventionnisme.

Ainsi le terrain se trouve-t-il déblayé. Le grief principal, irréductible du catholicisme social à l'égard du libéralisme — à savoir : la prétention d'ériger des données d'observation en règles normatives — se trouve éliminé. La sécurité, la justice sociale, le relèvement du niveau général de vie, ne doivent plus être attendus du simple automatisme des lois économiques. Mais il est entendu, d'autre part, que celles-ci n'en existent pas moins dans leur relativité et qu'il en doit être tenu compte si nous voulons atteindre nos objectifs de progrès humain qui, si j'en crois les interprètes du néo-libéralisme, sont aussi les siens pour l'essentiel.

Accord sur le principe.

En même temps que sur la nécessité d'un interventionnisme, néo-libéraux et catholiques sociaux sont encore assez près de s'accorder sur ses conditions. Et le terrain de rencontre me semble bien être le respect d'une économie de marché. Egalement convaincus que l'homme ne donne sa pleine mesure que lorsqu'il est fait appel à son initiative et à son sens des responsabilités, les catholiques sociaux ne sont pas insensibles aux arguments développés par M. Jacques Rueff dans son *Epître aux dirigistes.* La taxation, qui peut s'avérer nécessaire dans des circonstances exceptionnelles, comporte toujours de graves inconvénients dans l'ordre du malthusianisme économique et de la moralité civique. Il nous paraît préférable, à nous aussi, d'y substituer quand c'est possible d'autres modes d'intervention, de règlementer le régime du travail, de favoriser certaines productions, de pro-

céder à des redistributions de revenus, en laissant le mécanisme des prix réaliser l'équilibre entre l'offre et la demande ainsi modifiés.

Toutefois, formuler cette règle n'implique pas qu'on est toujours d'accord dans son application. J'essaierai, par quelques exemples, de situer les principales lignes de divergence.

Au lendemain de la libération, nous souhaitions avec vous l'abandon aussi rapide que possible des contraintes que l'économie de guerre avait imposées au pays. Mais sur l'appréciation de ce possible, nous n'avons pas toujours été d'accord. La campagne menée au nom de libéralisme pour la suppression immédiate de toute règlementation devait nécessairement rencontrer la faveur d'un public las de restrictions et tout disposé à attribuer aux interventions de la puissance publique les inconvénients qui découlaient, en réalité, de la pénurie. Je comprends bien la crainte qui animait alors les libéraux, de voir le pays s'installer définitivement dans un régime planifié, et la tentation naturelle d'utiliser, pour une cause juste en soi, un courant d'opinion fait de lassitude et de mécontentements. Les catholiques sociaux étaient plus sensibles aux dangers que pouvait présenter, étant donné la psychologie française surtout, l'exaspération de semblables impatiences. Ne pensez-vous pas que la hâte apportée par notre pays à supprimer tous les contrôles est en grande partie responsable de l'excessive dégradation de notre monnaie ? N'eût-il pas été plus sage de prêcher une discipline temporaire, plutôt que de libérer les prix avant que l'approvisionnement du marché permît la satisfaction des besoins ? L'exemple de la plupart des autres pays n'est-il pas, à cet égard, concluant en même temps qu'humiliant ?

Divergences sur les problèmes humains.

Cette réserve d'opportunité tactique étant faite, le catholicisme social, avons-nous dit, est d'accord avec le libéralisme pour que les interventions d'ordre légal ou règlementaire soient compatibles avec le mécanisme des prix. Mais qu'il soit bien entendu qu'un équilibre, si conforme soit-il à la théorie économique, n'est pas synonyme d'équité ! Il peut être construit sur de mauvaises structures et, nous l'avons vu, écraser dans son fonctionnement des catégories de producteurs et de consommateurs.

Sans doute le néo-libéralisme accepte-t-il le principe d'une politique sociale destinée à amortir les effets des déséquilibres économiques et assurant à tous, par conséquent, un minimum de sécurité et de justice. Mais outre qu'il est toujours délicat de déterminer exactement quelles sont les interventions compatibles avec l'économie de marché et celles qui ne le sont pas, je crains que, dans la pratique, ce minimum ne soit pas entendu de la même manière par les catholiques sociaux et par les libéraux. C'est ainsi que les premiers, plus sensibles à certaines misères, sont sans cesse préoccupés d'améliorer un cadre légal, dont le néo-libéralisme s'accommode plus aisément.

J'entends sans doute l'objection : en multipliant les interventions protectrices, on risque d'entraver un développement économique dont bénéficieront toutes les catégories de la nation. A vouloir assurer à certains déshérités des avantages immédiats, on leur fait perdre à terme beaucoup plus qu'ils ne gagnent au comptant. Et l'on peut citer, à cet égard, la politique libérale par laquelle le ministre Erhard a permis à l'Allemagne de l'Ouest de réaliser, au lendemain de sa stabilisation monétaire, un relèvement spectaculaire qui fait à la fois notre envie et notre crainte. Dans ce pays de traditions socialisantes, il n'a pas été question d'indemniser ou de protéger telle ou telle catégorie sacrifiée du fait de la gerre ou de l'inflation et, libérés ainsi de charges sociales que nous avons accumulées chez nous, les Allemands, hier ruinés, se trouvent aujourd'hui admirablement placés dans la compétition internationale dont dépend leur bien-être de demain.

Je reconnais tous les avantages de la méthode chirurgicale, à condition toutefois que les risques de l'opération aient été soigneusement pesés. Il y a, dans la vie, des brutalités charitables, et la politique économique pose constamment des cas de conscience de cet ordre, qu'il n'est ni légitime d'esquiver, ni facile de résoudre. Reconnaissons seulement que si le catholicisme social est porté à attacher parfois une importance démesurée à certaines détresses, le libéralisme est trop souvent enclin à les considérer comme inéluctables. Il est souvent arrivé, bien sûr, que faute de tenir suffisamment compte des conditions économiques du moment, des mesures sociales se sont retournées contre ceux-là mêmes qu'elles devaient protéger. Mais inversement bien des progrès sociaux n'eussent pas été réalisés — et ils n'ont pas tellement nui au progrès économique — s'il n'avait été passé outre aux prédictions pessimistes des libéraux.

Un problème particulièrement délicat est celui des déplacements de main-d'œuvre que nécessitent les transformations économiques. Il vient encore de donner lieu, tout récemment, à de graves incidents en France et en Italie. En pareil cas, un régime autoritaire recourt à la contrainte. Un régime libéral s'en remet aux nécessités, non moins brutales parfois, de la concurrence. Il est toujours dangereux, qu'obéissant aux sollicitations des intéressés, les Pouvoirs publics cherchent à leur assurer, par l'octroi d'assistances diverses, la stabilisation artificielle d'une situation qui les empêche de s'orienter vers des activités plus productrices. Mais n'appartient-il pas à l'Etat d'amortir les chocs de cet ordre et surtout de les prévoir à temps pour préparer les reconversions nécessaires ? Et cela implique, chez lui, une information économique et une autorité que le libéralisme ne lui accorde pas volontiers.

La mystique anti-étatique du libéralisme.

Et me voici amené à formuler une divergence nouvelle, inspirée par les contradictions du libéralisme dans son attitude à l'égard de l'Etat.

Le néo-libéralisme reconnaît, en effet, la nécessité de l'interventionnisme, mais il n'en continue pas moins, en toutes circonstances, à dénoncer les empiètements de l'Etat, à protester contre ses exigences fiscales, en un mot à réduire son rôle et à affaiblir son autorité. Nous n'ignorons pas combien pèsent, sur la libre entreprise, les charges souvent excessives d'impôts. Mais une politique sociale comporte nécessairement des sacrifices qu'il faut savoir accepter, après les avoir réduits au minimum : Qui veut la fin veut les moyens. Une image est souvent employée par les libéraux pour mettre en lumière le rôle de l'Etat : elle est empruntée à la circulation routière. Or, ils ne peuvent ignorer la dépense que représente l'armée

s agents occupés aujourd'hui à régler la circu-
ion et qui ne se compare point avec celle qui
uvait lui incomber il y a seulement une décade.
Au surplus, les interventions reconnues néces-
res au premier chef par le libéralisme et qui
nsistent à rétablir, chaque fois qu'elle a été
ublée, l'économie de marché, supposent déjà
la part de Pouvoirs publics autorité et effica-
é. C'est ainsi que le néo-libéralisme proclame la
cessité d'empêcher toute création de monopole
outissant à fausser le mécanisme des prix. Ce
nbat, engagé aux Etats-Unis contre les trusts
contre ce qu'ils appellent aujourd'hui les *pres-
s groups,* est-il encouragé en France comme il
iviendrait par les organes du libéralisme ? La
npagne menée par lui n'a-t-elle pas contribué
tôt à développer les antagonismes économiques
déchirent actuellement le pays ? Dans notre
rché appauvri, un effort commun, et pour cela
fisamment dirigé ou orienté, eût été nécessaire
ır accroître, avec les priorités indispensables,
masse des biens consommables. Sans doute
ons-nous entrepris, grâce au plan Monnet et aux
bsides du plan Marshall, une politique d'inves-
sements qui nous permettra de rattraper en
rtie le retard si onéreux auquel nous nous
nmes laissé acculer entre les deux guerres.
is pour l'immédiat, pensez-vous que cette
erté d'action, si hâtivement retrouvée, a tou-
rs servi l'intérêt général en même temps que
térêt particulier ? Je pense, par exemple, au
ement et... à l'alcool. Et le premier objectif de
ique groupement économique n'est-il pas de
endre ou d'accroître la part de ses membres,
détriment des autres parties prenantes, dans la
partition d'un insuffisant revenu national ?
Comment l'Etat, incapable de résister à ces
ssions, exercerait-il l'arbitrage qui lui incombe?
où la tentation de recourir à la force pour se
re rendre la justice à laquelle on croit avoir
oit. Grève des fonctionnaires, barricades élevées
les routes par les agriculteurs ou les viticul-
rs, résistance à toute politique s'opposant à
coolisation meurtrière du pays, autant de mani-
tations de cette crise du pouvoir, à laquelle
ıs assistons en ce moment, désespérés de donner
monde le spectacle de nos divisions et de notre
puissance à prendre les décisions les plus
gentes, sur le plan intérieur comme sur le plan
érieur.
Ainsi, même dégagé du caractère normatif qu'il
endait donner aux lois économiques, l'indivi-
alisme continue à manifester sa malfaisance. La
iété n'est pas un organisme artificiel. Elle est
ispensable à l'homme pour retrouver sa liberté
création et de choix, et il est certainement
ssible d'en concevoir l'aménagement, avec l'in-
pensable autorité qu'elle comporte, en dehors
collectivisme et de la dépersonnalisation. Loin
créer un antagonisme entre le tout et les
rties, le progrès social devrait étendre à la fois
tion de l'Etat et l'initiative individuelle. Ques-
n d'institutions. De mœurs aussi. Là encore, un
te équilibre doit être cherché, équilibre non pas
tique mais de mouvement, avec les constantes
rrections qu'il impose. Or, le libéralisme, en
oit de son orientation nouvelle, reste emprisonné
ıs une mystique anti-étatique, étrangère, quoi
il en pense, à un véritable réalisme. Si l'*homo
nomicus* est une abstraction, le caractère fon-
damentalement social de l'homme est une vérité
concrète.

Pour nous, tout en reconnaissant les difficultés d'application d'un semblable principe, aussi fidèles à nos aspirations sociales que soucieux des leçons de l'expérience économique, nous continuons à tenir les deux bouts de la chaîne, même lorsque les chaînons intermédiaires échappent à notre perspicacité déficiente.



Ai-je été suffisamment clair dans l'expression d'un jugement que je souhaiterais aussi compréhensif que possible ? Grâce aux progrès de la science économique, un malentendu grave a pu être dissipé sur le plan de la théorie économique. Mais sur le plan de la doctrine, le catholicisme social reste dominé par un primat moral, qui ne me semble pas tenir une place suffisante dans le comportement actuel du libéralisme. Je sais bien que les libéraux nous font le reproche inverse, et c'est même un des péchés capitaux que nous a reprochés, dans sa diatribe de la *Revue d'économie politique,* mon ami Daniel Villey. A tort, me semble-t-il, car sa critique n'est valable que dans la mesure où elle s'applique à nos positions d'ordre scientifique, pour lesquelles la neutralité me paraît non seulement acceptable mais allant de soi, si l'on veut bien admettre que le facteur humain tient une place essentielle parmi les données de toute science morale.

Je reconnais volontiers, toutefois, que limitées ainsi au départ, ces divergences se sont souvent accentuées dans le feu de l'action. Libéralisme et catholicisme social constituent non seulement deux doctrines, mais deux mouvements, deux familles spirituelles, comme disait Maurice Barrès, qui, d'instinct, réagissent différemment devant les problèmes du moment. Nous n'empêcherons pas que, parmi les éléments qui les composent, certains se laissent entraîner, par la passion ou l'intérêt, au delà des doctrines auxquelles ils se réfèrent, et accusent ainsi, par des déviations quasi inévitables, les distinctions authentiques.

Il appartient aux élites comme la vôtre, et permettez-moi d'ajouter : comme les Semaines sociales, de chercher, par delà les divergences, les accords fondamentaux et les collaborations qu'ils impliquent. Je vous suis reconnaissant de m'en avoir donné, ce soir, l'occasion.

CHARLES FLORY.

— *Annuaire de l'Ecole des législations religieuses.* Tome II (1951-1952). — Un volume in-8° raisin de 104 pages. Letouzey et Ané, Paris; VIe.

Ces pages ont trait à la législation canonique des Eglises orientales ou des groupements religieux même en dehors de l'Eglise. Mgr Feghami traite de la hiérarchie d'ordre dans l'Eglise maronite, et de la conception coranique du mariage comparée avec celle du droit canonique ; le R. P. Grumel étudie la formation et les variations des patriarcats orthodoxes ; le R. P. Bouyer précise les idées de Calvin et de Luther sur l'Eglise ; le R. P. Gathier donne des aperçus sur le mariage hindou ; B. Velat présente les réformes religieuses d'un roi d'Ethiopie (1434-1468) ; E. Larroche, en 13 chapitres, esquisse à grands traits la législation talmudique ; il étudie également la parabole de l'économe infidèle ; J. Danviller, avec Guillaume de Rubrouck, nous fait connaître la vie des communautés chaldéennes d'Asie centrale au moyen âge. On voit quelle variété et quel intérêt offrent ces pages au lecteur.

ACADÉMIE FRANÇAISE

Réception du duc de Lévis-Mirepoix

Le duc de Lévis-Mirepoix (1) *ayant été élu à l'Académie française à la place rendue vacante par la mort de Charles Maurras* (2), *est venu prendre séance le jeudi* 18 *mars* 1954 *et a prononcé le discours suivant.* (*Notes et sous-titres de* la D. C.)

MESSIEURS,

Quand je songe à toutes les gloires dont l'Académie française reste dépositaire, à la mission qu'elle a reçue et qu'elle n'a cessé de remplir, en maintenant, à travers les orages de trois siècles, et dans l'infinie variété des pensées, des œuvres et des actions, l'harmonieuse unité du langage et de l'âme, je sens bien que pour élever la voix sous cette coupole, il me faut demander aux vivants et aux morts une sorte de grâce d'état.

Cependant, nier tout motif de vous appartenir, ne serait-ce pas manquer de respect à votre sagesse et mal vous remercier du grand honneur que vous m'accordez ? Oubliant qu[e] je fus téméraire, je me réfugie, si je puis dir[e] dans cette fierté que seul peut me donner vot[re] choix.

Mais, comment en demeurer là ?

Ce jour est d'action pour votre élu. Il a u[n] devoir à remplir, une mémoire à faire revivre celle d'un écrivain aussi célèbre par la ma[î]trise de son verbe que par les tempêtes de s[a] vie publique.

Comment capter quelques reflets d'un grand art ?

Comment évoquer sans trouble cette carrièr[e] pathétique ?

Qu'attendez-vous de moi ? Sinon qu'ayan[t] vécu, par tradition et par goût, loin de[s] partis, et tant soit peu pratiqué cette sort[e] d'histoire qui, sans s'arrêter à ce qui divis[e] poursuit sa marche vers ce qui rassembl[e] j'aborde ma haute et redoutable tâche san[s] forfanterie et dans la sérénité.

---

(1) Le duc de Lévis-Mirepoix appartient à l'une des plus anciennes familles de France. Guy de Lévis était aux côtés de Simon de Montfort dans la croisade contre les Albigeois. Il y fut fait seigneur de Mirepoix, en Languedoc, et reçut le titre héréditaire de « maréchal de la foi », auquel ont toujours droit ses descendants. Cette maison a porté les titres éteints de duc de Ventadour et de duc de Lévis ; elle a hérité, en 1815, de l'avant-dernier duc de Laval-Montmorency, la Grandesse d'Espagne, avec le titre de San Fernando-Luis. En 1816, un duc de Lévis fut nommé, « par ordonnance royale », de l'Académie française. Celui qui vient de prendre place sous la Coupole est né à Léran (Ariège), le 1er août 1884. Il fit ses premières armes littéraires dès l'âge de 17 ans, en présentant au concours des Jeux floraux de Toulouse un poème qui conquit un œillet. Il devait par la suite devenir mainteneur de l'Académie des Jeux floraux. C'est à Toulouse qu'il commença ses études, couronnées en Sorbonne par une licence de philosophie. Lieutenant de cavalerie en 1914, il mérita trois citations ; au cours de la guerre, il fut promu capitaine et reçut la Légion d'honneur à titre militaire. Le jeune lauréat des Jeux floraux, délaissant la poésie, entra dans la carrière littéraire par le roman et le roman historique. Ses deux meilleurs livres en ce genre sont : *Le seigneur inconnu* et *Montségur*. Du roman historique, il passa à l'histoire, et l'on peut dire qu'il a surtout fait œuvre d'historien. Dans ce domaine, il est l'auteur notamment de : *François Ier, Philippe le Bel, Les trois femmes de Philippe Auguste, La France de la Renaissance, Les guerres de religion.* Il a aussi recueilli ses impressions de guerre dans *Les campagnes ardentes*, que l'Académie française couronna. Le duc de Lévis-Mirepoix est président de la Société d'histoire du Canada et vice-président du Comité France-Amérique.

(2) Charles-Marie-Photius Maurras est né à Martigues le 20 avril 1868, dans une vieille famille provençale. Après avoir fait ses humanités au collège catholique d'Aix-en-Provence, il vient à Paris à 18 ans et se consacre aux lettres. Son premier article paraît en février 1886 dans les *Annales de philosophie chrétienne.* Il collabore par la suite à de nombreux journaux et revues, notamment *la Gazette France* et la *Revue encyclopédique*, où il tient le feuilleton de la critique littéraire. Lié d'amitié avec Charles Le Goffic, Moréas, Anatole France, il prend part, en 1891, à la fondation d'une école poétique, l'école romane. L'affaire Dreyfus décide de son orientation politique. Il contribue, en 1898, à la fondation de la Ligue de la patrie française et, en 1899, à la fondation de l'Institut d'action française et de la revue *L'Action française*, qui deviendra, en 1908, le quotidien royaliste *L'Action française*, dont il sera co-directeur avec Léon Daudet. Il est encore un des inspirateurs des Camelots du Roi, mêlés entre 1920 et 1939 à toutes les bagarres estudiantines. Les relations de Maurras avec la Maison de France connaissent bien des périodes de tension ; cette dernière finit par se désolid[a]riser du mouvement d'Action française. Le recueil [de] contes de Maurras, *Le chemin de paradis*, est à l'origi[ne] du conflit avec Rome, lorsque ce recueil (avec *Anthin[éa]*, *Les amants de Venise, Trois idées politiques, L'avenir [de] l'intelligence, La politique religieuse, Si le coup de fo[rce] est possible*, et la revue bimensuelle *L'action françai[se]* est l'objet d'une première condamnation du Saint-Of[fice] le 29 janvier 1914, dont le bienheureux Pie X suspend [la] publication « *in aliud tempus magis propititium* ». Pie [XI] en ordonnant la publication de cette condamnation, l'éte[nd] au quotidien *L'Action française*, par le décret du Sa[int-]Office du 29 décembre 1926 (cf. *D. C.*, no 364, 15. 1. 19[27] col. 135, qui donne le texte latin et la traduction [du] décret). Ce n'est que treize ans plus tard et après un a[cte] formel de soumission de Maurras à l'Eglise, que le Pa[pe] Pie XII, par le décret du Saint-Office du 10. 7. 1939, le[va] « la défense de lire et de conserver le journal *L'Acti[on] française*... restant prohibés les numéros mis jusqu'à [ce] jour à l'*Index* des livres prohibés » (cf. *D. C.*, no 90[0] 5. 8. 1939, col. 985). Replié à Lyon après l'armistice [de] 1940, Charles Maurras se rallie au maréchal Pétain, do[nt] il soutient vigoureusement la politique. Arrêté à Lyon [le] 13 septembre 1944, il est traduit devant la Cour de just[ice] du Rhône, le 24 janvier suivant. L'acte d'accusation [lui] reproche, entre autres, sa politique de collaboration, l'a[r]restation de résistants, consécutives à la publication [de] plusieurs de ses articles. Le 27 janvier 1945, il e[st] condamné à la réclusion à perpétuité et à la dégradati[on] nationale. Maurras est alors interné à la prison de Rio[m] puis à la maison centrale de Clairvaux, et, enfin, tran[s]féré, en août 1951, à l'infirmerie de la prison de Troye[s]. Le 7 mars 1952, il bénéficie d'une grâce médicale et se vo[it] assigné comme résidence le département d'Indre-et-Loir[e]. Il est mort dans ce département, à la clinique Sain[t-]Grégoire de Saint-Symphorien, des suites d'une cris[e] d'urémie, le 16 novembre 1952, après avoir reçu en plein[e] lucidité et avec piété les derniers sacrements. Son œuvr[e] littéraire lui avait valu d'être élu membre de l'Académi[e] française, le 9 juin 1938, en remplacement de Henri Rober[t] décédé le 12 mai 1936. Il en avait été exclu après sa co[n]damnation, mais son fauteuil était resté vacant.

A la liste des œuvres de Charles Maurras, publiée lo[rs] de son élection à l'Académie française, dans *la D. C.* no 900, du 5 juillet 1939, col. 833 à 836, il convie[nt] d'ajouter celles qu'il a écrites, sous différents pseud[o]nymes, pendant sa détention, dont les plus connues sont : *Au devant de la nuit, Lettre à Gide, Apologie de Socra[te]* et un recueil de poèmes : *Rameaux*. Quelques mois ava[nt] sa mort, il a fait paraître, sous son nom, un quatrièm[e] recueil de vers, *La balance intérieure*. Signalons enco[re] deux œuvres posthumes : *Pascal Puni*, où il exprime s[on] inimitié pour le grand apologiste chrétien, et *Pie X*, bio[]graphie, dont on lira plus loin la critique par *l'O. R.*

La sérénité, Messieurs, c'en est ici le temple !

Ses murs abritent, comme un feu sacré, la continuité de la civilisation française. Le seuil en est ouvert à toutes les idées, mais elles ne doivent le franchir que sous une tunique de lin.

L'enfance et l'adolescence.

Si Charles Maurras n'avait tenu dans sa main une plume d'or, ce n'est point le seul polémiste que vous eussiez choisi, mais il était un haut écrivain et c'est celui-là que vous avez appelé à siéger parmi vous.

Vous savez quel était, de son côté, son éloignement des honneurs. Le seul auquel il se soit attaché fut celui d'être des vôtres. Il a aimé l'Académie française, non seulement dans son origine, mais dans le prestige continu de sa mission.

Cependant, en dehors des ouvrages de jeunesse qui se relient aux autres par une logique intérieure, presque tous ses livres ont un objet politique. On ne soulignera jamais assez que la matière en est principalement fournie par les articles donnés aux revues et à la presse quotidienne. La plus grande part de son œuvre et de son temps relève du journalisme.

De tout son cœur, il a soutenu cette branche de nos lettres dont l'importance n'a cessé de s'acroître au XIXe et au XXe siècles. Et il compte parmi ceux qui ont prouvé et continuent d'affirmer ici qu'un tel genre littéraire, grandi dans les tourmentes politiques, a de quoi s'égaler aux talents les plus affirmés.

De telle sorte que cet implacable adversaire de la Révolution française lui doit, au moins, une chose issue d'elle : sa profession !

Il n'a donc pas construit son système dans une tour d'ivoire, à la manière de Descartes ou de Spinoza, mais il l'a martelé sur l'enclume de la discussion.

Ainsi jetées dans la mêlée, tantôt en ordre dispersé, tantôt resserrées en des formules rapides, qui n'ont leur plein sens que par les développements qu'elles rappellent, ses idées n'en forment pas moins un corps de doctrine tel qu'on ne peut ni l'adopter, ni le combattre sans s'imposer — comme l'a dit, au milieu de vous, M. Jules Romains — l'ascétisme de pensée qui a veillé à sa construction.

Et pourtant, au point de départ, se sont affrontés beaucoup de possibles et beaucoup de contraires.

« Pourquoi fais-tu cela ou ne le fais-tu pas ? »

Question que s'est posée, à 20 ans, le jeune Maurras qui ajoute : « Cela n'aurait pas fait difficulé pour nos parents. Leur vie se tenait ordonnée et claire. »

La lutte dans laquelle il va s'acharner contre les autres, il la livre d'abord à lui-même, étouffant ces effluves de romantisme qui baignent sa génération inquiète, et cela grâce à l'autorité de son horizon natal, étendu à l'Hellade et à la clarté de ses premières années.

~

Notre histoire littéraire offre peu de contrastes aussi saisissants que l'enfance de Charles Maurras et celle de Chateaubriand. C'est la clé de leur opposition d'esprit.

Votre pensée m'a déjà précédé, Messieurs, dans cette sombre galerie de Combourg, où M. de Chateaubriand, le père, devant la muette contemplation de sa femme et de ses enfants, faisait retentir ses pas. La crainte révérentielle, une interprétation tragique de la vie, favorisée par le poids des murailles, les hallucinations de la forêt, la houle impitoyable de l'océan. Voilà les inspirations de René.

Puis, écoutons Charles Maurras :

> S'il m'était offert, écrit-il, de revivre l'une de mes heures passées, je n'hésiterais pas à choisir ma petite enfance. Un mot dira tout, mes yeux s'ouvrent et le monde visible verse, en se révélant, je ne sais quelle fête de surprise enchantée... Mon père me prenait par la main : « Allons, viens, disait-il, nous sommes des hommes !... »
>
> Il me faisait sauter et rire. Tels ont été mes premiers pas dans les jardins et dans les vergers de Martigues, grâce à l'humeur ingénieuse et gaie que me montrait mon père.
>
> De condition modeste et de profession sédentaire, il formait un type accompli de petit fonctionnaire, très appliqué à des devoirs que l'amour du bien public ennoblit, mais non moins passionné pour les livres, les arts et tous les autres délassements de l'esprit.

Charles devait le perdre dès sa sixième année.

~

Il demeurait sous l'égide de sa mère, elle aussi, délicate et tendre, mais dont la volonté se faisait sentir davantage, ne fut-ce que par l'obligation d'accoutumer ses fils à la modeste économie du foyer où elle maintenait, grâce à de sages efforts, une atmosphère d'indépendance.

Avec un accent aussi direct, aussi personnel que celui de père et mère, la Provence agissait sur sa très vive sensibilité.

C'est Martigues, au bord de l'étang de Berre, avec ses collines nues, ses champs de pierres plantés d'oliviers, auxquels s'adresse cette invocation :

> Petit arbre nerveux et pâle, vous n'interrompez d'aucun dissentiment la courbe déliée des collines de nos pays. Non, vous faites corps avec elles. Sans vous presser l'un l'autre, sensibles rameaux, vous aimez vous toucher en rendant un son qui ressemble aux discours de la mer.
>
> Le paysage, dit-il ailleurs, a des formes calmes, précises, pourtant passionnées. Nos bâtiments couleur d'or roux aiment à montrer leur dédain du soleil et du vent. Beaucoup s'opposent, seuls et nus sur une éminence, au ciel dur ; les autres se contentent de l'ombre aérienne, spirituelle, abstraite de l'unique cyprès, planté sur le flanc de la maison et qui, bien orienté, dessine l'aiguille du cadran solaire.

On peut déjà reconnaître chez Maurras, dans la contemplation de ce décor, son penchant pour les idées claires, les situations nettes et même tranchées. Il y trouve aussi son goût de la règle et de la cadence :

> Jamais les défilés de la nuit et du jour ne me sont apparus dans un ordre si beau.

Après avoir montré que, devant la petite maison parfaitement orientée, le soleil, dans son majestueux arc de cercle, donne une idée des règles du monde, Maurras salue la nuit méditerranéenne :

Ainsi, sous la tenture de cet air sombre, la campagne se soulevait avec moi : je la sentais monter comme si elle n'eût rien été que la suite de mon regard... Cette large nuit de printemps dut remuer quelques-unes des semences de poésie dont rien ne m'a plus délivré, probablement versa-t-elle un peu de raison... Le soleil est là-haut, que nous ne créons pas ni ses sœurs les étoiles. C'est à nous de régler au céleste cadran, comme au pas de nos idées-mères, la démarche de notre cœur et de notre corps ! Nous ne possédons qu'à la condition d'acquérir la notion de nos dépendances pour conserver un sens de la disproportion des distances de l'univers.

Si, en présence de ce vaste éloignement, il nous était permis de nous contenter de nous-mêmes, ne serions-nous pas nos premières dupes ? Rien ne contente et ne rassasie que le ciel !

C'est dans ces dispositions, éminemment favorables, que ce fils de la petite cité gréco-romaine est allé recevoir au collège d'Aix, selon les bonnes règles, le bienfait des humanités. Il a parlé en connaisseur de ses excellents maîtres, au premier rang desquels il n'a cessé de vénérer le grand humaniste chrétien que fut Mgr Penon.

Nous avons eu sous les yeux, remis par ce prélat à l'un de ses derniers élèves, l'archiprêtre Léon Côte, un cahier d'une juvénile écriture, qui ne laisse point prévoir les mystérieux hiéroglyphes des manuscrits fameux et qui, pourtant, est signé Charles Maurras, à l'âge de 16 ans.

Rencontré au hasard, voici le commentaire d'une fable de La Fontaine : *Le chat, la belette et le petit lapin*. Et le jeune élève d'écrire :

La question sociale, l'origine de la propriété, tels sont les graves problèmes soulevés dans cette fable. Et l'on traite le genre de frivolités !

Voilà quelles étaient déjà ses préoccupations.

La surdité complète dont il fut atteint, avant même cette époque, lui fit traverser une double détresse. Il se sentit comme séparé de son corps, et la vocation de la mer, dont il avait rêvé, lui fut à jamais interdite.

Ce sera vraiment la poésie, la musique intérieure, qui lui apportera son plein réconfort. Il a dit :

J'ai gardé la poésie comme une prière qui empêche mon âme de se dessécher.

Mais, bientôt, un autre choc se produisit, et celui-là dans son âme. Il perdait la foi de son premier âge. La privation du secours spirituel, assez fièrement cachée, ne cessera, dès lors, de le hanter silencieusement.

L'œuvre littéraire.

Nous le retrouvons à Paris où il aborde, par le journal, l'activité qu'il ne quittera plus jamais. Lui-même a évoqué le tourbillon d'anarchie intellectuelle où sa génération s'agitait et dans lequel il se précipita.

Alors, il sent que va lui échapper cette concentration d'esprit — le seul bien qui lui reste — et qu'il tient de ses humanités et de ses contemplations méditerranéennes. Il n'admet pas sa défaite. Il a besoin d'attaquer quelque chose ou quelqu'un. Découvrant que le romantisme a failli l'entraîner, c'est à lui qu'il s'en prend. Il le charge de tous ses maux. Et cette bataille littéraire sera le prologue de sa politique.

Le voilà aux prises avec le fantôme de Chateaubriand !

Il l'accuse d'avoir renversé toutes les positions intellectuelles des lettres françaises. Et, pour mieux l'atteindre, il drape ses invectives dans une magnificence digne des périodes de l'autre :

Race de naufrageurs et de faiseurs d'épaves, oiseau rapace et solitaire, amateur de charniers, Chateaubriand n'a jamais cherché, dans la mort et dans le passé, le transmissible, le fécond, le traditionnel, l'éternel ; mais le passé comme passé et la mort comme mort furent ses uniques plaisirs. A la cour, dans les camps, dans les charges publiques comme dans ses livres, il est lui, et il n'est que lui, ermite de Combourg, solitaire de la Floride. Il se soumettait l'univers !

Il y a dans cette éloquence furieuse le tracé, en lettres de feu, d'une attitude que Chateaubriand ne se fût peut-être pas déplu à reconnaître. Mais il aurait pu justement se plaindre qu'on eût oublié quelques services éclatants, rendus au gouvernement de la Restauration, et aussi l'hommage porté dans l'exil au vieux Charles X et au petit duc de Bordeaux.

Laissons un instant, face à face, ces deux illustres tenants de la monarchie. Et demandons-nous, par rapport à elle, ce qui les rapproche et ce qui les oppose.

Et d'abord, on ne saurait voir en eux des serviteurs faciles, mais ils n'ont jamais accepté d'un autre régime aucune compromission, toujours prompts à offrir leur vie à leur cause et à lui sacrifier les honneurs et les biens. Chacun d'eux est mort pauvre et solitaire, fier, ombrageux et fidèle.

Seulement, le gentilhomme breton a monté près de la monarchie une sorte de garde funèbre, tandis que le petit bourgeois de Provence en a ranimé la flamme dans l'histoire.

Venons au grand débat qui opposait le vivant au mort : le romantisme !

Maurras n'attaqua pas la sensibilité, le mal du siècle, à la manière de ces gens qui, n'ayant jamais péché, ignorent la faiblesse humaine, ou de ces biens portants qui, jetant un regard froid sur les malades, se bornent à leur dire : « Portez-vous mieux ! »

Il a participé à leur inquiétude. Sur son front a passé le vent de leur détresse. Il ne propose pas à la littérature de s'enfermer, du jour au lendemain, ni jamais, dans le cadre didactique.

Ce qui l'irrite, c'est le renversement des normes, c'est le caprice individuel érigé en

principe, la sensation faite règle. C'est cette hypocrisie qui transforme l'humeur en loi.

Il ne s'est jamais refusé ni à comprendre la volupté ni à regarder vers les pentes où glisse l'humaine nature. Il demande seulement que l'intelligence mesure les passions et que le dernier mot lui reste.

Avec quelle sollicitude le voit-on se pencher sur *Les amants de Venise*. Sans doute va-t-il condamner l'amour romantique, l'amour prétendu de droit divin. Mais quelle tendre condamnation ! Quel beau roman compréhensif, avec tant de sympathie pour Alfred de Musset, dont le *bien dire* — plus classique que romantique — et la naïveté généreuse ont ému, sous toutes les réserves que l'on voudra, le cœur de Maurras.

Même, à ses yeux, « n'avoir pas déliré avec le poète des *Nuits* n'est pas très bon signe ».

Ce qui est grave pour l'auteur des *Amants de Venise* et de l'*Avenir de l'intelligence*, ce n'est pas un délire momentané. Les classiques n'ont point supprimé la sensation, mais ils l'ont maintenue sous le gouvernement de l'intelligence.

Avec les romantiques, cette royauté est renversée, comme l'autre. Il suffit de sentir et il n'est plus nécessaire d'expliquer ni de comprendre.

Maurras considère que les tendances du romantisme se sont singulièrement aggravées sous l'influence des philosophes et des poètes allemands — Gœthe excepté, auquel il attribue une mystérieuse origine provençale — et il ne cessera de cribler le germanisme de ses flèches et de le repousser comme incompatible avec la tradition du génie français.

Le perpétuel devenir de la philosophie allemande se heurte à la notion de fini, de limite qui lui est chère, non pas en opposition avec l'infini divin, mais avec le désarroi humain.

S'il a dit « nature est un participe futur », il s'agit d'un futur bien déterminant, bien réglé, non d'une vague déclivité vers les gouffres obscurs.

La conséquence littéraire de la révolution romantique sera que le mot devient plus important que la phrase, la couleur et le relief plus important que la composition.

La critique littéraire, à laquelle Maurras a consacré les commencements de sa carrière, s'inspire toujours de cette opposition tranchée entre le procédé romantique, qu'il poursuivra impitoyablement, et la norme classique, qu'il soutient partout où il la rencontre et qu'il appelle ardemment à revivre.

Avec quel empressement célébrera-t-il le distique harmonieux de Mme Henri de Régnier :

Le rameur qui m'a pris l'obole du passage
Et qui jamais ne parle aux ombres qu'il conduit.

« Pas une épithète, s'écrie Maurras, nul mot voyant, mais quelle noblesse d'agencement ! »

Toujours il conservera, envers Anatole France, un culte intellectuel sans ombre. Et il pardonnera tout à celui qui a gardé *la beauté de l'éternelle composition.*

On sait à quel point leurs opinions pouvaient différer et allèrent en s'écartant. Et Maurras notera, à une certaine époque de sa vie :

Je me suis abstenu de l'honneur et du grand plaisir de le revoir, précisément pour échapper à une brouille.

Echapper ! Ce mot, sous la plume du chef de l'*Action Française* qui ne craignait rien ni personne, n'est-ce pas le comble de l'hommage ?

Il se plaît à citer les termes de son ami Barrès :

Tout ce que l'on voudra, mais, d'abord, Anatole France a maintenu la langue française.

Hé bien ! je crois, Messieurs, qu'il n'est pas un lettré, quelque grief qu'il nourrisse à l'égard de Maurras, sur le plan politique et même sur le plan humain, qui, en écoutant cette phrase ne l'applique à Maurras lui-même et ne rassemble ces trois noms : France, Barrès, Maurras, pour l'excellence du langage.

La phrase de Maurras s'apparente peut-être plus au grec que le style, plus latin, de ses deux illustres émules.

Il est sobre et il est exact, mais avec les gradations de nuances et de ton que prend la Méditerranée qui a formé son goût.

La souplesse de la syntaxe qui joue avec la disposition et la précision des termes rappelle la phrase grecque, et tout particulièrement cette habitude qu'il a de faire retentir trois termes progressifs, comme les vibrations accentuées d'un même instrument.

Par exemple : songé, mûri, conduit,
absorbaient, aspiraient, captivaient.

Ainsi vu, le mot ricoche comme un galet sur la surface des eaux.

Et voici ce jeu délicatement introduit dans le mouvement de la phrase : « Le rythme du poème porte un impératif qui ressemble au besoin, au devoir, à l'amour ! »

C'est ainsi d'ailleurs, selon cette pensée dont il joue comme d'un air de flûte, que la poésie s'est emparée de la plume de Maurras.

Sur son *Chemin de Paradis*, il a vu deux ornières, images, dit-il, du bonheur. Voyons-les aussi comme les deux voies, suivies parallèlement par sa prose et sa poésie.

Dans les confidences répandues à travers des œuvres comme *L'étang de Berre, La musique intérieure, Les nuits de Provence* et qui témoignent avec tant de charme combien Maurras fut autre chose qu'un froid doctrinaire, il a fort bien montré cette nécessité de son être de susciter le balancement régulier du poème, comme une méditation rituelle. Sa prose s'ouvrit à plus d'intimité. Ses vers noblement mesurés semblent plus souvent exprimer une liturgie des rythmes qu'un abandon personnel et ils s'opposent à

l'impression démesurée, le sens indéfini, le rêve trop flottant, la parole trop vague.

Mais, comme dans tout poète, quelque tendance qu'il invoque, il y a un romantique, déchaîné ou enchaîné, Maurras ne refusera

pas toujours ses chants à d'insidieuses mélancolies.

A cet égard, comme à bien d'autres, on lira volontiers le *Mystère d'Ulysse.*

Sous le vent de l'île dangereuse, le roi d'Ithaque a bouché à la cire les oreilles de ses matelots. Lui, s'étant fait attacher à son mât, veut entendre le chant de la sirène.

Le charme est assez fort pour que son cœur faiblisse.

Et il lui faut presque avouer que

Le désir indompté
Fait le chant le plus doux que la terre ait porté.

La lutte est dure ! Enfin, quand le héros aperçoit les fumées d'Ithaque, il redevient maître de lui comme de son petit royaume. N'est-il pas permis de soupçonner, en ce poème, le secret des combats intérieurs que le poète a dû livrer en lui-même, mais aussi, de sa propre victoire, dès que son regard touche à la Patrie ?

Les hasards de sa profession, concourant avec son plus vif désir, ont amené Maurras au pied du Parthénon.

Sa règle d'or était là. Les lois de la beauté, des justes proportions, de la hiérarchie du monde, que lui avait suggérées son horizon natal — la Provence n'a jamais oublié l'esprit d'Hellas, sa métropole, — il les trouvait sur cette colline, au centre des harmonies pensantes, dans leur parfaite essence.

Il écrit *Antinéa* et cette *Invocation à Minerve* que ne fait point pâlir *La prière sur l'Acropole.*

Ainsi, c'est sur les pentes, montées et descendues par la République d'Athènes, que ce rénovateur de l'idée monarchique a exalté, fortifié, nourri ses méditations.

Il le sait bien et n'en est point embarrassé. L'échec historique de la démocratie athénienne le convaincra simplement du dommage

qu'un peuple trop intelligent peut se causer lui-même en se jouant, dit-il, des lois de son destin.

Mais où la Grèce n'échoua point et laissa des lois générales, c'est dans les lettres et dans les arts. C'est là qu'elle donne une immortelle leçon de *communauté sociale, d'unité intellectuelle, d'ordre vivant, d'eurythmie.*

Tout était confondu, écrit le vieil Anaxagore, l'Intelligence vint et mit en ordre. Et, invoquant Minerve, il l'appelle :

La victorieuse du nombre, la claire et douce qualité, mesure de l'âme à la cadence de l'univers, fille de la nature et supérieure à sa mère.

Et d'ailleurs ce que je loue, dira-t-il, n'est point les Grecs, mais l'ouvrage des Grecs, et je le loue non d'être grec, mais d'être beau.

En revenant par l'Italie, en méditant sur Florence, il marquera que la culture latine est son lien nécessaire avec l'hellénisme.

A cette moisson d'humanisme et d'harmonie, dans l'esprit et le cœur de Maurras, il faut ajouter l'Ile-de-France et Versailles, la plus douce cadence de l'air et du paysage et le même miracle d'apogée classique, obtenu par la France que par la Grèce !

Comment oublierai-je cet après-midi, où, par une incroyable chance soutenue du plus pur dévouement, un ami commun, qui aujourd'hui n'est plus, l'abbé Joseph Carol, parvint à détourner Maurras de ses occupations incessantes et à l'amener flâner dans les allées de Le Nôtre, autour du palais du grand roi.

Le timbre extraordinaire de sa voix, d'une profondeur voilée, révélait en de véritables stances, rythmées comme les jets d'eau des bassins, cette même ferveur sacrée qui avait exalté le poète au pied des Propylées.

La pensée politique.

Maurras avait placé son *Invocation à Minerve* sous les auspices de cette pensée d'Aristote :

L'homme et non l'homme qui s'appelle Callias.

Et nous voilà au centre du grand débat, ouvert par Maurras avec la Révolution. *Qui doit prendre le pas : la société ou l'individu ?*

Et pourtant, s'il a invoqué la raison sur les marches d'un temple, les hommes de la Révolution ne lui ont-ils point, de leur côté, rendu des honneurs divins ?

Maurras leur en impute un usage déréglé. S'il y a une démesure du cœur il y a, selon lui, une démesure de la raison.

Elle est un principe d'ordre qui se trouve dans la nature, non point subordonnée à l'homme, mais ordonnateur de son intelligence.

Il dira dans sa prosopopée à Minerve :

Les pauvres gens te voulaient faire à leur image.
Puisses-tu nous former, au contraire, sur ta beauté.

Et voilà que la *Société* qui se rattache, ou se devrait rattacher à cette cadence, se trouve, par les héritiers du *Contrat social,* renversée au profit de la *personne.* Tout homme va prétendre porter en soi l'univers, et l'on ne tiendra plus pour règle que l'opinion de chacun, dont le nombre décide.

La société sera entièrement subordonnée à l'individu. Les contrats qui la fondent pourront toujours être rompus, toujours renouvelés.

Ces nouvelles dispositions des rationalistes du XVIIIe siècle rebondissent avec les romantiques pour qui le « moi » est tout. Ainsi, les vieux ordres d'existence : famille, métier, province, les anciennes hiérarchies, considérées jusque-là comme des soutiens, sont brisées, comme des obstacles.

Maurras, penché avec amour sur sa patrie qu'il considère comme l'héritière de cette intelligence aiguë, fine, déliée de la Grèce antique, se demande si, elle aussi, ne se précipite pas, comme la République athénienne, vers un destin fatal !

Il observe que, sans avoir rien perdu de leurs qualités, ni dans les arts, ni dans les lettres, dans les sciences spéculatives ou appliquées, ni sous les armes où ils continuent à faucher des moissons de lauriers, les Français ont eu à subir, après 1792, six invasions et ont vu leur capitale cinq fois foulée par

l'ennemi, alors que la monarchie expirante leur avait légué un sol inviolé depuis plus d'un siècle, et une capitale qui n'avait pas connu d'occupation depuis qu'Henri IV avait dit aux généraux espagnols :

Mes compliments à votre maître, mais n'y revenez plus.

Puisque le génie national reste intact, le mal ne saurait être que politique.

Ne s'exprime-t-il point, d'ailleurs, dans l'instabilité des régimes à travers lesquels la France, depuis qu'elle a rejeté ses institutions séculaires, paraît s'épuiser à la recherche d'un équilibre nouveau ?

Quand Maurras établissait ce bilan, c'est-à-dire au commencement du XXe siècle, on en comptait déjà douze, en moins d'un siècle et demi : Constituante, Convention, Directoire, Consulat, Premier Empire, Première Restauration, Cent Jours, Seconde Restauration, Monarchie de Juillet, IIe République, Second Empire, IIIe République.

Nos républiques se plaisent à porter des chiffres à la manière des rois !

L'investigation de Maurras passe de la forme des gouvernements au malaise dont ils souffrent, et qui affecte les deux branches humaines du travail national : la main-d'œuvre et la pensée.

Il les voit, l'une et l'autre, désemparées, sans garantie pour leur lendemain, menacées dans leur dignité et leur indépendance par la puissance anonyme de l'argent « seul déterminant depuis la disparition des vieilles hiérarchies ».

Tel est, en ce qui touche aux intellectuels, le thème de son livre célèbre : *L'avenir de l'Intelligence.*

Quant aux problèmes ouvriers, il y revient fréquemment dans ses articles. Le droit d'association, rappelle-t-il, a été supprimé comme un privilège par la législation de 1789, de sorte que les ouvriers se sont ainsi trouvés démunis de toute organisation devant les progrès de la grande industrie. Les crises sociales du XIXe et du XXe siècles ne sont pas autre chose que la recherche douloureuse d'un statut nouveau.

Remarquons que les anciennes corporations, trop limitatives, ne sauraient correspondre, sous leur forme ancienne, aux besoins d'aujourd'hui. Mais ce qui a gardé beaucoup plus de valeur d'exemple, c'est la confrérie de métier, qui n'est autre qu'une assurance sociale indépendante de l'Etat, organisée par la profession.

Au temps où Maurras commençait à rassembler ses observations, le plus grand nombre des Français, s'il s'inquiétait de l'avenir, ne songeait guère au passé.

Un cénacle d'érudits, de penseurs, un Fustel de Coulanges, un Taine, un Renan, un Le Play, trouvaient une audience attentive, sans doute, mais peu étendue.

Le reste du pays acceptait, à peu près, cette étrange abréviation que d'honnêtes esprits, cédant à un impératif doctrinal, imposaient à notre histoire, en la faisant dater de 1789. Cependant, quelque parti que l'on prenne dans le présent, il y a, pour une nation telle que la France, une noble curiosité à se connaître tout entière. Comme l'a dit Fustel de Coulanges, l'Histoire de France était devenue un peu honteuse d'elle-même, au-delà d'une certaine époque.

Or, débordant son système, et aussi bien à l'égard de ceux qui l'acceptent que de ceux qu'il n'a pu convaincre, Maurras a tiré de la léthargie un millénaire de grandeurs, dont il est légitime d'être fier comme français, sans pour cela qu'il soit nécessaire d'être monarchiste.

Là où les deux premières dynasties avaient échoué, les Capétiens ont rassemblé patiemment, avec le concours, certes, de toutes les catégories de leurs sujets, dans la variété infinie et harmonieuse de nos données terrestres, toutes les données humaines qui, dans notre hexagone sacré, ont abouti à exprimer la nation française.

Maurras ne fabrique pas de Constitution. Il se borne aux conditions d'existence de ce millénaire qui ne fut certes pas d'un égal cheminement, par ces défilés, ces tourbillons, ces ravins, ces crêtes, ces floraisons, ces broussailles où jamais ne fut perdu le fil conducteur dynastique.

« Qui t'a fait roi ? » jetait le comte de Périgord à Hugues Capet.

L'avenir, le génie de la France, telle est la réponse de l'histoire. Ses descendants, de valeur inégale, demeurèrent liés dans le temps, par les revers et par les triomphes et l'intérêt qui les portait à réparer les uns et à prolonger les autres.

Leur art fut de maintenir l'unité dans la variété de l'espace et du temps.

Il y a plusieurs conceptions de la monarchie, comme il y a plusieurs conceptions de la République.

Maurras donnait sa préférence à la monarchie quelque peu romaine des légistes, drapée dans le manteau de Louis XIV. Mais il ne s'offusquait pas de lui voir préférer la « monarchie coutumière » ressuscitée par Henri IV. C'était une occasion pour lui de rendre hommage à la variété d'adaptation, de la dynastie aux circonstances, à sa méthode expérimentale qu'il définissait en une formule célèbre : l' « empirisme organisateur ».

Et il se demandait, ou plutôt ne se demandait plus, mais il posait à ses lecteurs cette question :

Les hasards de l'hérédité ne comportent-ils pas moins d'inconvénients et plus d'avantages que le choix précaire et vacillant des volontés humaines ?

Mais, ces volontés elles-mêmes, ces individus qui composent le nombre, l'homme qui s'appelle Callias, quel sera son sort dans une société, dans un état qui prétend recouvrer sa suprématie sur la personne ?

La sécurité, la stabilité qu'on lui offre en échange, suffiront-elles à compenser la perte de cette possession de soi-même, de cette fière

initiative qui valent bien des sacrifices et qui forment comme le panache de la Révolution française ?

Maurras ne néglige pas ce souci et réserve à la personne humaine toute la dilection dont il entoure la part d'autonomie des provinces. C'est ici, dans le cadre de ses intérêts visibles, de son patrimoine historique et moral, dans le plein exercice de sa compétence, que l'homme qui s'appelle Callias, que l'homme qui s'appelle Maurras, que l'homme qui s'appelle un pêcheur de Martigues trouve jour à se définir, à se maintenir et à s'affirmer.

Et Maurras, en traçant son épitaphe, ne s'est-il pas flatté d'avoir vécu « pour que revivent en France les libertés de nos républiques » ?

Qu'est-ce à dire ?

Qu'il est une partie de la vie nationale, réservée aux groupements naturels locaux, sous le contrôle direct des individus. On a trop enseigné, selon Maurras, la partie abstraite :

Il y eut, remarque-t-il, une France fédérative florissante jusqu'à la Révolution.

Montaigne appréciait particulièrement cette organisation où le pouvoir central ne laissait parler de lui à un homme tranquille que deux ou trois fois dans sa vie.

Aux communes, les affaires proprement communales, aux provinces les provinciales, à l'état les siennes. Une telle conception n'est pas seulement politique. Elle est, chez l'auteur de *L'étang de Berre*, profondément affective :

C'est peu de vous crier que mon cœur vous possède,
O Martigues plus beau que tout.
De la conque de Fos au récif de la Mède,
Laissez-moi chanter, je suis vous !

Oh ! il n'est plus ici question de l'homme en général et de ces statues grecques, en qui s'équilibrent tant de lois de la beauté qu'elles n'ont plus l'air de ressembler à personne !

Quand le poète s'écrie « je suis vous », n'est-ce pas chacun de ses amis, les pêcheurs, qu'il rencontre en allant de sa maison au rivage ?

Il ne s'est pas borné à rimer la force et la beauté de telles existences. Il les a défendues. Et, en son extrême vieillesse, il brandissait encore la plume, dans *Aspects de la France*, pour soutenir, à grands renforts d'arguments techniques, les pêcheurs de Martigues qui avaient refusé aux bateaux pétroliers les passages de l'étang de Berre, jusqu'à ce qu'ils cessassent d'y répandre le mazout empoisonneur.

Les fruits légitimes des travaux de ses compatriotes n'ont jamais paru négligeables à ce philosophe désincarné !

Qu'était-ce, quand il s'agissait de leurs traditions spirituelles ! Le Félibrige, qui se réunissait à Paris, dans les cafés du quartier latin, et où il s'était inscrit dès sa jeunesse, ne lui parut point assez actif et il rompit avec lui pour s'entendre avec ceux qui, plus près du sol natal, menaient la lutte au nom d'un fédéralisme réalisateur.

Son dévouement actif, fervent et passionné à Mistral et à son œuvre n'avait d'égal que sa fidélité respectueuse pour Anatole France.

Sa position n'est pas vacillante entre ces deux pôles. Elle est nette : fédéraliste, oui, séparatiste, jamais !

Evoquant le drame lointain où, par de durs sacrifices, s'est consacrée, entre le Midi et le Nord, l'unité nationale, il reprenait la parole fameuse de l'auteur de *Mireille* et de *Calendal* :

Le Midi n'a pas été réuni au Nord comme un accessoire à un principal, mais comme un principal à un autre principal.

Cependant, a-t-il pris soin d'ajouter, en accord avec le sage de Maillane, l'histoire a consacré des faits. Saint Louis, en apaisant ce drame, dont il tirait une conclusion nationale, ne pensait pas autrement.

L'unité s'est formée autour du roi de Paris. Et Paris ne peut être que la capitale de toute la France.

Personne n'a jamais contesté, dans un débat récent — qui pénétra jusqu'en vos délibérations, — que « la langue provençale, selon les termes de l'un des vôtres, fît partie du domaine français ». La controverse ne portait que sur des modalités et des degrés d'enseignement. Excellent écrivain et poète d'oc, majoral du Félibrige, Maurras a soutenu la langue des troubadours pour être honorée et entretenue là où elle est née. Mais il n'a jamais songé à diviser, sur le plan national, un langage que l'histoire a donné en commun héritage à tous les Français. Sa langue patrimoniale avait son intime tendresse. Sa langue nationale avait son ardent respect.

Puis-je me permettre, en cette occurrence de me souvenir, Messieurs, qu'il y a quelque vingt ans m'était échu le grand honneur de représenter, comme mainteneur, au IIIe centenaire de l'Académie française, l'Académie des Jeux floraux, fondée au XIVe siècle par les Sept troubadours et à laquelle plusieurs d'entre vous sont liés par des lettres de maîtrise.

Les pensées qui m'animaient alors ne sauraient m'échapper aujourd'hui. Dans le mouvement intellectuel répandu sur tout le territoire, l'Académie française exerce une vertu symphonique. Loin de méconnaître la vitalité des provinces, elle a multiplié vers elles les gestes d'amitié. Elle exprime l'unité sacrée du pays, soutenue par le libre génie des provinces qui l'ont formé et qu'il garantit à son tour.

Elle rassemble dans l'espace, elle rassemble aussi dans le temps et, parlant, pour la première fois, comme l'un des vôtres, si je ne me défends pas, en exposant les idées de Maurras, d'avoir évoqué la vieille France avec un amour respiré dans mon foyer, je me garderai de méconnaître des gloires plus récentes. Elles doivent se rejoindre.

N'en est-il pas ainsi dans le cœur de chaque être, où l'on découvre, vivant ensemble, tant d'éléments disparates ?

Ainsi, de la nation elle-même, surtout quand elle est aussi ancienne et, reconnaissons-le,

aussi agitée que la nôtre, Maurras n'a-t-il pas dit :

La révolution, sublime parfois, est une expérience infiniment honorable pour un peuple...
... L'association du Tiers-Etat aux privilèges du Clergé et à la Noblesse, les transferts de propriété, les nouveautés agraires, voilà des événements naturels, en quelque sorte physiques, qui, doux ou violents, accomplis par l'orage ou par le beau temps, se sont accomplis. Je les nomme des faits.

Il est vrai qu'il a dit aussi :

C'est une expérience manquée. Les principes révolutionnaires ont toujours entravé l'œuvre naturelle de la Révolution.

Discrimination d'un haut intérêt intellectuel, mais bien difficile à obtenir dans les états d'âme.

Les apports physiques et moraux de toute notre histoire fermentent dans les veines de chaque Français. On ne peut écarter ni le millénaire qui précède 1789 ni les deux siècles qui suivent.

Si les esprits gardent leurs préférences, l'histoire tout entière est en chacun de nous.

D'ailleurs, quelque interprétation différente qu'elle ait donnée de notre caractère national, quelques controverses passionnées dont elle reste l'animatrice et la proie, si nous la considérons dans le panorama de l'Europe, jointe à l'épopée impériale qui l'enchaîne et la prolonge à la fois, la Révolution représente, avec le XIIIe et le XVIIe siècles — malgré la dureté des contrastes et les réserves qu'impose le sacrifice des victimes innocentes, — l'une des trois plus puissantes époques du retentissement de la France.

Du point où nous sommes, nous n'avons rien à séparer de notre patrimoine, ni notre élan vers la foi, ni notre élan vers la grandeur, ni notre élan vers la liberté !

Il n'est pas concevable, il n'est pas conforme à l'unité du destin national, qu'un fossé reste indéfiniment creusé entre deux conceptions de la France.

Les efforts conjugués de l'histoire et de l'activité sociale contemporaine retrouvent, dans le passé, des formes de vie telles que le groupement familial et professionnel propres à répondre aux plus généreuses aspirations de l'avenir vers le bonheur de l'être humain.

L'avenir ne s'oppose pas nécessairement au passé. S'ils se comprennent, ils s'entraident. Il peut y avoir des crises de conscience dans une même âme. Et c'est toujours la France qui cherche, qui palpite, qui se souvient, qui pardonne et qui vit !

Un siècle et demi s'est écoulé, apportant ses épreuves et ses apaisements depuis le jour où Louis XVI, après avoir traversé en carrosse, à côté de son confesseur, un Paris morne et silencieux, aux boutiques fermées, s'arrêta sur la place nommée aujourd'hui « Place de la Concorde » et gravit d'un pas ferme les marches de l'échafaud.

Et là, par une grandeur d'âme que chacun peut comprendre, voulant noyer toutes les rancunes dans son sacrifice, il a émis ce vœu suprême :

Je souhaite que mon sang cimente le bonheur des Français.

Puisse ce généreux appel ne cesser de retentir par-dessus le roulement du tambour et le long chemin du temps !

Laissant, de nos souvenirs, s'éloigner ce qui nous divise, préservons ce qui nous unit, c'est-à-dire une pratique séculaire de toutes les formes de la dignité humaine, dans un ordre qui, pour la satisfaire, exprime à la fois la beauté et l'équilibre délicat de nos disciplines.

Parmi ces disciplines prend place le système d'idées que Charles Maurras a légué à la méditation de ses compatriotes.

Il n'aimait point qu'on l'appelât « Maurrassisme ». C'est d'abord qu'il estimait devoir beaucoup à ses compagnons, trop serrés autour de sa personne pour qu'un exposé de ses idées puisse les séparer de sa mémoire.

L'un d'eux a siégé parmi vous, Jacques Bainville, qui faisait à la fois de l'histoire un théorème par la logique de la pensée et une œuvre d'art par la pureté de son style.

C'est aussi qu'il préférait à un qualificatif individuel le nom de *nationalisme intégral*.

La nation, écrivait-il, est le cycle terminal de la société temporelle. Elle n'est pas contractuelle, elle est naturelle et historique. Depuis la disparition de l'Empire romain et la rupture de la République chrétienne du moyen âge, la nation est la condition terrestre de la vie humaine.

Et il appelait en témoignage de ce fait la virulence des affirmations nationales dans le monde actuel.

L'impératif de la patrie lui semblait le plus fort des impératifs humains.

Cependant, que ce soit pour la soutenir, que ce soit pour la combattre, qui pourrait concevoir la doctrine sans la marque du fondateur, de son tempérament, de son caractère ?

Cet homme qui, dans le privé, se montrait l'affabilité même, se prêtait aux controverses de ses amis avec cette forte douceur de la Méditerranée, agréable aux jeux du soleil et des voiles, manifestait, dans la vie publique, un penchant immodéré pour la violence.

Sa doctrine, Maurras la défendait en attaquant. Il la dépouillait de toute relativité, de toute concession. Il voulait lui faire place nette.

Mais, ne l'a-t-il pas mieux servie par la triple force incontestable de son courage, de son désintéressement, de son verbe, que par l'excès de ses polémiques ?

Lorsque M. Henry Bordeaux le recevait au milieu de vous, il disait, s'autorisant d'une longue et indépendante amitié qui fut aussi la mienne :

Logicien impitoyable, la raison vous entraîne au-delà de cette mesure qu'elle enseigne. Si j'affirmais ici que vous fûtes toujours équitable, je crois bien que vous souririez le premier de ma candeur.

Maurras lui-même, un jour qu'il avait été mordu par un chien, ne répondit-il pas à ceux qui s'empressaient pour le soigner : « Il est bon qu'un polémiste soit un peu enragé ! »

A franchement parler, on peut dire que la rodomontade l'amusait, et cela d'autant plus que son intrépidité lui permettait de soutenir l'audace de ses propos. Ainsi en témoigne, dans *Le mont de Saturne*, l'épisode héroï-comique de son cartel à Mariéton, où il se met en scène avec la plus charmante ironie du pays d'oc.

S'il tenait pour vaines les discussions parlementaires, il en était autrement des polémiques de presse. C'était l'Agora pour ce fils d'Athènes.

Il a dit quelquefois qu'après avoir atteint ses buts politiques, il retournerait à la littérature pure. Mesurerait-il ce que lui aurait coûté ce sacrifice ? La liberté de la presse lui était sacrée, comme à tous ceux qui se réclamaient de lui, et il n'eût pas hésité à monter sur une barricade pour la défendre.

On ne saurait méconnaître que la polémique, la satire ont existé de tout temps comme genre littéraire et satisfaction donnée aux bouillonnements de la nature humaine.

Mais il arrive qu'au-delà d'une certaine limite, facilement franchie, quand la fougue l'emporte sur la prudence, et parfois sur le respect d'autrui, elle stimule l'ardeur de l'adversaire au lieu de la briser. En même temps, d'ailleurs, elle nourrit la vigueur des compagnons de lutte. Et telle était la position de Maurras, le premier exposé aux coups — et ceci sans métaphore — entre les cohortes frémissantes de ses disciples et celles de ses ennemis.

C'était un rassembleur de volontés, un promoteur d'enthousiasme et les uns déplorent, tandis que les autres admirent et que nul ne conteste sa magique influence sur une partie de la jeunesse française.

Le retour à Dieu.

Il avait dans sa démarche quelque chose d'inflexible et sur son visage de philosophe grec se marquait une résolution contre laquelle aucune menace, aucun danger, aucun choc du monde extérieur ne pouvaient rien.

Il connut sans fléchir les pires vicissitudes et la plus cruelle de toutes. Un nom vient naturellement à mes lèvres. Il eut à subir, comme Socrate, la colère de la cité.

Sans sortir, Messieurs, de la sérénité qui s'impose en ce lieu, sans se mêler aux luttes intestines, au-devant desquelles il s'est, lui-même, toujours jeté, on ne saurait loyalement évoquer la mémoire de cet homme sans apercevoir, au-dessus de tous les tumultes, son brûlant civisme, son indéfectible amour de la patrie.

Les contresens flagrants, répandus sur ces formules avec lesquelles il aimait, avons-nous dit, à jalonner son discours, ne résistent pas à l'examen des contextes.

On a pu lui adresser bien des reproches, regretter sa violence trop érigée en préceptes, son intolérance, ses partis pris, ses injustices envers les particuliers et les gouvernants, ses outrances de langage à toutes les époques de sa vie et particulièrement sensibles pendant la dernière guerre, mais en écoutant battre son cœur à travers son œuvre, on sentira, même si l'on diffère d'opinion sur les destinées nationales, que pas une de ses fibres n'a cessé de vibrer pour la France !

Disons davantage. C'est sa doctrine du nationalisme intégral poussée au paroxysme de la ferveur, qui lui a valu ces années douloureuses de séparation d'avec l'Eglise romaine, dont il n'a cessé d'exalter la grandeur.

Le Saint-Siège jugea, quel que fût le culte dû à la nation, groupement nécessaire et admirable des sociétés humaines, qu'il fallait craindre le danger, sinon de la déifier, du moins de l'élever à un ordre métaphysique qui n'est point le sien. Au-dessus de la nation, pour les croyants, il y a la chrétienté ; pour les autres, il y a l'humanité ; pour tous, la paix entre les hommes.

Ce n'est point que Charles Maurras eût confondu ces degrés. Il a explicitement reconnu que la nation devait « entrer naturellement en rapport et composition avec les principes de vie internationale qui peuvent la limiter et l'équilibrer ».

Toutefois, son agnosticisme et la prédominance de la politique dans son activité quotidienne avaient fait appréhender que cette distinction ne demeurât trop en marge des exposés courants et hors de portée d'une information coutumière.

Il y avait aussi, dans les contes du *Chemin de Paradis*, certains passages heurtant l'orthodoxie. Il les a retirés.

Ma tâche n'est point de prendre part aux controverses qui restent ouvertes sur tous les plans de l'âme et de l'esprit, autour d'une œuvre aussi combative et aussi chargée que celle de Charles Maurras et jusqu'en ses derniers ouvrages.

Mais elle m'impose de retenir deux faits capitaux.

A la suite d'une lettre d'obédience publique et solennelle des dirigeants d'Action Française, le Pontife régnant a levé l'Interdit.

Quant à Maurras lui-même, quels qu'aient été auparavant les retours de griffes du vieux lion, endurci par trois quarts de siècle de combats, le dernier mot de sa vie s'exprime par son retour lucide à la foi catholique.

Il ne s'agit pas d'un aveu demi-conscient, tombé d'une bouche expirante. Il a trouvé, dans la clinique de Tours, auprès du chanoine Cormier, son second chemin de paradis. Dans les ornières du premier se sont fanées les fleurs païennes. Au creux de celles-ci ne descendent que les rayons de l'étoile du berger.

En vérité, Maurras a porté toute sa vie, au secret de son cœur, la hantise du divin. Tant qu'il n'a pu l'atteindre, il a trouvé chez Auguste Comte, avec une philosophie de l'ordre humain, la double qualité de la précision scientifique et de l'élévation morale.

Mais voici la limite de son adhésion. Le positivisme même, abordé à la fin, n'a jamais pu le rallier à son dogme central :

n esthétique, en politique, dit-il, j'ai connu la de saisir, dans leur haute évidence, des idées-es. En philosophie pure, non !

.es dernières années d'épreuves, de prison, maladie, de solitude ont été de la plus e alacrité d'esprit, d'intense production. Il nontait aux sources métaphysiques, taries la crise de sa jeunesse. Et c'est de là est sortie l'une des plus curieuses révélans de sa vie secrète. Cette intimité conste, exaspérée, comprimée, de toute sa gue existence, avec Pascal qui, enfin, a até au jour dans un de ses ouvrages posmes : *Pascal puni*.

Pascal, en bannissant la raison de la cherche du divin, pour la remplacer exclurement par le témoignage, avait précipité urras hors du dogme.

D'un argument des théologiens qui ne visait à rabaisser le superbe, Pascal s'était servi ur diffamer, déformer la raison.

Maurras ne lui pardonnait pas d'avoir truit « le petit appareil que nous ont fabriqué puissances supérieures pour connaître et oir ».

Il se récrie, devant la dureté de Pascal :

Plus je le lis — mais il ne peut s'empêcher de lire, — plus il me fait horreur, lui, sa sœur, nièce, toute la bande ! Ils sont durs, perdus rgueil. Leur charité est toute hérissée de haine, de là sort leur tristesse, leur hargne, leur goût la destruction.

Et Maurras se détourne alors en pensée rs « sa chère, belle, douce et délicieuse tite Thérèse de Lisieux ».

C'est entre les mains de la Sainte presque fant, mais dont une saisissante vigueur de nsée anime les humbles écrits, que Maurras remis son destin.

Elle atteint le souvenir de cette mère intelgente, tendre et forte dont il porta, pour nsi dire, une seconde fois le deuil, tant qu'il outa de pouvoir la retrouver.

Le problème qui hante les derniers jours Maurras n'est pas un problème politique. est un problème religieux. Il a rouvert le nd de son être, où l'inquiétude métaphysique ait entretenue comme une plaie sacrée.

Et le prêtre qui en a porté témoignage, fectueusement accueilli, a fait entendre au eux penseur, avec une douce prudence, ppel de la foi.

Celui qui a dit : « En politique tout désesoir est sottise absolue », qui, en dépit des oups les plus terribles du destin a gardé sa onfiance comme une cuirasse sans défaut, ne va-t-il en faire devant l'invisible, au seuil l'au-delà ?

Sans doute, le philosophe est-il heureux que plus juste orthodoxie lui permette de 'avoir pas à se dépouiller de cette raison — u'il n'a jamais déifiée qu'en métaphore — ais qu'il a toujours tenue fermement, comme n bâton de marche. Toutefois, il comprend u'elle ne peut rien sans une autre lumière.

Si Pascal a dit : « Le cœur a ses raisons... », Maurras aurait pu dire : « La raison a son cœur » !

Sans doute, les lignes du Parthénon ne s'effacent pas, mais s'éloignent dans leur azur trop vide pour laisser avancer devant elles, dans la grisaille de l'Ile-de-France — tant aimée, elle aussi — des visions de cathédrales !

Et, enfin, il n'y a plus que le monde invisible.

Le poète, en Maurras, exprime alors la sérénité de l'homme :

Seigneur, endormez-moi dans votre paix certaine,
Entre les bras de l'espérance et de l'amour !

Suprême demande.

La réponse est silencieuse, comme un pas dans la nuit. Elle est pour lui seul. Il ne peut en cacher sa joie. Et c'est alors que ce penseur, isolé, par sa surdité, du contact des hommes et, par le doute philosophique jusqu'à cette heure, de la présence divine, murmure, après les derniers sacrements :

C'est la première fois que j'entends venir quelqu'un.

(*Prochainement,* la D. C. *publiera la réponse de M. Jacques de Lacretelle.*)

Un livre posthume

Sous le titre ci-dessus l'Osservatore Romano *du* 17 *avril* 1953 *a publié la mise au point suivante à propos de l'ouvrage posthume de Charles Maurras :* Le bienheureux Pie X, sauveur de la France (1) :

L'enterrement de Charles Maurras date de quelques mois. A cette occasion, le silence qui avait enveloppé les dernières années du fondateur de *l'Action Française* fut rompu par les commémorations d'usages qui rappelèrent plutôt les mérites de l'écrivain et du styliste que l'œuvre du politicien. Mais Charles Maurras n'avait pas encore dit son dernier mot. Aujourd'hui vient de paraître un livre posthume écrit par lui, qui peut être considéré comme son testament politique (CHARLES MAURRAS, *Le bienheureux Pie X, sauveur de la France,* Paris, Plon, 1953). Le livre ne nous intéresserait pas spécialement s'il ne mettait en cause plus ou moins directement le Siège apostolique et les Pontifes romains, du bienheureux Pie X à Pie XII.

La thèse — car ce livre a une thèse — est simple. Pie X réprouve le mouvement du *Sillon*, et, en refusant de publier le décret contre l'Action française, il aurait frappé les forces de destruction d'un socialisme international qui menaçaient non seulement l'âme de la France, mais les forces traditionnelles de résistance du pays.

Sous le pontificat de Pie XI, la publication du décret contre l'Action française atteignit les forces « authentiquement catholiques et nationales », en encourageant les courants « subversifs » démocrates-chrétiens. D'où une diminution des puissances de résistance de la France. Il s'établit de cette façon une espèce de proportion : l'action de Pie X est à la France de 1914-1918 comme l'attitude de Pie XI est à celle de 1940. La première est un gage de résistance et de victoire, la seconde d'abdication et de défaite.

Naturellement, tout cela n'est pas explicitement

(1) Traduction de *la D. C.*

affirmé. On n'ose pas dire que Pie X a fait une politique philofrançaise et Pie XI une politique philoallemande. Non. Maurras expose sa thèse avec une extrême habileté et avec toutes les précautions utiles. Si quelqu'un disait qu'il attribue, en fait, aux Pontifes romains, des intentions politiques, ses avocats répondraient que ce n'est pas vrai : mais aucun biais ne peut détruire les faits.

La vérité est que le décret de condamnation de l'Action française, rendu public en décembre 1926 (*A. A. S.*, vol. XVIII, p. 529), avait été préparé, comme le démontre le document lui-même qui porte la date de 1914 et la signature de l'assesseur du Saint-Office de ce temps-là, sous le pontificat de Pie X, quelques mois avant la mort de ce saint Pontife. La publication eut lieu douze ans après, lorsque les proportions de l'erreur, déjà repérée et réprouvée, la rendirent inévitable. Le défunt « leader » de l'Action française, se basant sur quelques actes de charité paternelle qui s'adressaient à sa personne et non à ses idées philosophiques et politiques, parle, au contraire, d'une prétendue contradiction entre Pie X et Pie XI, et l'explique à l'aide de jugements que nous pouvons dire empiriques, en faisant appel à son imagination et en s'enfonçant comme le Lafcadio de Gide dans les « caves du Vatican ». Pie X, d'après lui, aurait refusé de publier un décret qu'il jugeait injuste. Pie XI aurait été trompé, d'une façon perverse, par des membres d'un mystérieux et ténébreux « entourage », au service d'intérêts équivoque, en tout cas antifrançais. L'auteur du livre croyait-il réellement ce qu'il écrivait ? Etait-il persuadé, par exemple, qu'on imprimait à Rome de faux exemplaires de *l'Action française*, pour tromper le Pape ? Le seul énoncé de ces hypothèses — et Maurras ne fait pas d'hypothèse, mais affirme — équivaut à jeter consciemment le discrédit sur le Siège apostolique et rabaisser le magistère de l'Eglise au niveau d'une basse intrigue de café. A l'appui de ces romans policiers, on emploie des tortuosités les plus invraisemblables, comme peut facilement s'en rendre compte quiconque connaît les hommes et les situations.

La malice de ce livre consiste surtout dans la tentative de mettre le lecteur en face d'un dilemme : ou d'accepter la thèse de la ténébreuse conjuration, ou d'accepter la thèse opposée, esquissée comme dans un jeu d'ombres chinoises et qui mettrait en cause des responsabilités directes bien plus hautes.

Dans un cas comme dans l'autre, l'autorité et le prestige du Saint-Siège se trouvent indignement offensés.

En fermant le volume, on ne peut se défendre d'un sentiment de tristesse et, avouons-le aussi, de pitié.

Ces pages sont, en effet, la preuve la plus évidente des erreurs de Maurras et de l'Action française. Par un procédé bien connu des historiens des hérésies — nous faisons allusion à certains aspects de la querelle des jansénistes, — Maurras prétend avoir toujours eu raison et que l'erreur volontaire ou non fut uniquement le fait de l'Eglise, celle-ci attribuant à l'Action française et à lui-même des idées et des attitudes qui ne répondirent jamais à la vérité.

En réalité, l'Action française fut condamnée pour des raisons analogues à celles qui avaient amené, vingt ans plus tôt, la condamnation du mouvement du *Sillon*. On rencontre chez beaucoup de catholiques, et chez certains hommes qui apprécient l[es] « valeurs humaines » du catholicisme, la tentati[ve] plus ou moins instinctive de lier les valeurs éte[r]nelles à des phénomènes historiques contingen[ts]. La religion catholique est dans le monde, mais n[on] du monde. Celui qui oublie cette vérité fondame[n]tale et prétendrait établir une équivalence ou u[ne] identification entre le catholicisme et la démo[]cratie sociale libre commettrait une erreur, et cel[ui] qui, tourné vers le passé, voudrait trouver dans u[n] nationalisme monarchique autoritaire et conserv[a]teur la forme politico-sociale la plus adaptée à [la] religion catholique se tromperait.

A tout moment, les catholiques ont le droit, [et] même le devoir, d'être de bons citoyens et de tra[]vailler pour le bien de la communauté, en accor[d] avec leur profession de foi.

Mais cette activité de citoyens est autonome ; ils l'exercent sous leur responsabilité personnelle ; c'est précisément pour cela qu'ils ne doivent jama[is] identifier l'Eglise avec leur action individuelle. E[n] d'autres termes, les catholiques travaillent à réa[]liser l'enseignement du Christ dans la société, e[n] accord avec leurs convictions. S'ils commettent de[s] excès dans un sens ou dans un autre, il est éviden[t] que l'Eglise peut intervenir par des avertissement[s] et des éclaircissements. Seule l'Eglise a en fait l[a] possession complète de l'héritage du Christ, l[e] devoir de la conserver pure et intacte, le privilèg[e] de la répandre.

« Entraîner l'Eglise dans un parti, dit Léon XIII, Encycl. *Sapientiae Christianae*, c'est vouloir aprè[s] tout qu'elle aide à vaincre des adversaires pol[i]tiques, c'est faire un abus énorme de la religion. Celle-ci, au contraire, doit apparaître à tous sain[te] et immaculée, bien plus dans la politique ell[e-]même, qui ne peut faire abstraction de la [loi] morale et des devoirs religieux ; les catholiques o[nt] le devoir de se préoccuper avant tout et toujour[s] des intérêts, et de prendre avec un esprit et u[ne] volonté unanimes la défense de la religion qui es[t] le bien suprême et commun auquel tous les autre[s] sont subordonnés. »

Quiconque oublierait cette vérité évidente e[t] voudrait abaisser au service de ses préférences personnelles ou partisanes ce bien suprême qu'es[t] la foi tenterait, volontairement ou non, de faire d[e] l'Eglise un instrument de règne et dénaturerait s[a] mission.

Dans le livre posthume de Maurras, cette men[]talité se fait jour à chaque page et dément l[a] thèse que l'auteur pensait peut-être avoir défendue.

F. A. (ALESSANDRINI).

— *La Veillée pascale*, par S. Exc. Mgr VILLEPELET. — Vol. 12 × 19 cm., 120 pages, 360 francs. Editions Téqui.

Mgr Villepelet a réuni ici cinq conférences qu'il a faites dans sa cathédrale de Nantes pendant le Carême de 1953, dans lesquelles, joignant l'érudition à l'esprit surnaturel, il commente, à l'usage des fidèles et du clergé, les belles cérémonies de la Veillée pascale.

— *Radiomessage du Saint-Père aux malades*. Texte intégral sous élégante plaquette. L'exemplaire : 10 fr. Expédition seulement par quantité.

25 exemplaires... 200 francs ; port, 30 francs.
les 100........... 600 francs ; port, 70 francs.

Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris, VIII[e].
(C. c. p. Paris 1668.)

[ÉV]ÉNEMENTS ET INFORMATIONS

FEVRIER 1954

[S]AMEDI 6. — A L'ÉTRANGER. — On annonce de [la] *Cité du Vatican* que le Chapitre général des [Pè]res Mineurs conventuels a élu le R. P. Vittorio [Co]nstantini Général de l'Ordre. Le R. P. Constan[tin]i, âgé de 48 ans, était précédemment supérieur [pr]oissial en Ombrie. Il est le 113e Général de [l'O]rdre.

— A *Rome*, le T. R. P. Gaudreau est élu Supé[rie]ur général des Rédemptoristes. Agé de 57 ans, [le] nouveau Supérieur est originaire de la province [de] Baltimore (Etats-Unis). Il a été pendant neuf [an]s provincial de la province de Campo-Grande, [e]t de Mato Grosso, du Brésil.

— L'Etat musulman du *Cachemire* qui, depuis [hu]it ans, était l'enjeu d'une lutte acharnée entre [l'I]nde et le Pakistan, opte en faveur de l'Inde [pa]r une résolution formelle de son Assemblée [con]stituante.

DIMANCHE 7. — Arrivée à Paris, en visite [off]icielle, de M. Louis Saint-Laurent, premier [mi]nistre du Canada.

— Mort, à Rodez, dans la nuit du 6 au 7, de [Mg]r Albouy, des Missions-Etrangères de Paris ; [pr]emier archevêque de Nanning (Chine méridio[na]le). Né à Camboulazet, au diocèse de Rodez, le [.] juin 1880, Mgr Albouy fut ordonné prêtre [à] Paris, le 21 juin 1903. Il partit aussitôt pour [Na]nning dont il devint, en 1930, le vicaire apos[tol]ique, avec le titre d'évêque titulaire de [.]diessus. Lors de l'institution de la hiérarchie [ca]tholique en Chine, le 11 avril 1946, Mgr Albouy [de]vint le premier archevêque de Nanning, métro[po]le qu'il gouverna jusqu'à son expulsion, en sep[te]mbre 1952.

— Mort, à Paris, à la suite d'une intervention [ch]irurgicale, du Dr Arnault Tzanck, 68 ans. Il [ét]ait l'auteur de travaux de réputation mondiale [po]rtant principalement sur la dermatologie et les [ph]énomènes d'intolérance, l'hématologie et la [tr]ansfusion. Il fut le fondateur et l'organisateur [de] la transfusion sanguine en France.

LUNDI 8. — M. Pleven, ministre de la Défense [na]tionale, part pour le Viet-Nam, muni de « pou[vo]irs exceptionnels ».

A L'ÉTRANGER. — A la Conférence de *Berlin*, [s]éance à huis clos des « Quatre ».

— En *Italie*, M. Mario Scelba, démocrate-chré[ti]en, est chargé de former le nouveau Cabinet.

— Les forces françaises évacuent Attopen, dans [le] sud du *Laos*. La division vietminh 308 arrive [à] 60 kilomètres de Louang-Prabang.

MARDI 9. — Après trois semaines de vacances, [le] Parlement reprend ses travaux.

— Mort, à Paris, à l'âge de 57 ans, du R. P. Cou[tu]rier, O. P. Directeur de *La revue de l'art sacré*, [il] prit une position très nette contre l'esprit aca[dé]mique de certains ecclésiastiques. Il fut à la [ba]se de l'érection des fameuses chapelles de Vence [et] d'Assy. Artiste lui-même, il laisse un nombre [im]portant de vitraux modernes.

— Les services de la météorologie déclenchent [u]n mouvement de grève illimité.

A L'ÉTRANGER. — Au *Laos*, la menace sur [L]*ouang-Prabang* s'aggrave. Le Viet-Minh arrive [à] 20 kilomètres de la capitale.

MERCREDI 10. — Mort, à Perros-Guirec, de [M]gr Albert Le Cuziat, aumônier honoraire de la [M]arine. En 1944, il prit part au débarquement en [C]orse.

A L'ÉTRANGER. — En *Italie*, après de laborieuses [n]égociations, M. Scelba forme un nouveau gou[v]ernement quadriparti.

— A la Conférence de *Berlin*, M. Molotov propose un plan de « sécurité européenne » que M. Eden rejette catégoriquement et sur lequel M. Bidault fait les plus expresses réserves.

— M. Saint-Laurent, premier ministre du Canada, est l'hôte à *Bonn* du gouvernement fédéral.

— Les avant-gardes vietminhs arrivent à une dizaine de kilomètres de *Louang-Prabang*.

— Mort à *Fribourg* (Suisse), à l'âge de 86 ans, du P. Wilhelm Schmidt, Société du Verbe-Divin. Né en 1868 à Hoerde (Westphalie), dans la famille d'un modeste serrurier, il entra dans la Société du Verbe-Divin, à Steyl, et fut ordonné prêtre en 1892. En 1896, il devint professeur à l'école Saint-Gabriel, près de Vienne ; en 1920, il fut nommé professeur d'ethnologie et d'histoire comparée des religions à l'Université de Vienne. Directeur du musée des Missions au Latran, en 1926 ; cinq ans plus tard, membre correspondant de l'Académie pontificale d'archéologie ; membre surnuméraire de l'Académie pontificale des sciences depuis 1936, il était en même temps membre de nombreuses Académies et Sociétés scientifiques du monde entier et docteur *honoris causa* de quatre Universités. De 1939 à 1948, il a été professeur à l'Université catholique de Fribourg, en Suisse. Il avait fondé à Vienne l'Institut d'histoire des religions Anthropos, qui dut se réfugier en Suisse après l'Anchluss, en 1936. En histoire des religions, son ouvrage monumental en cinq volumes sur « l'origine de l'idée de Dieu » est célèbre. En ethnologie, il est avant tout connu pour sa théorie des cercles culturels concentriques. Par ses recherches, il a entièrement renouvelé la linguistique comparée.

— A *Rome*, au cours de manifestations accompagnant des grèves tournantes, des bagarres éclatent. 500 personnes sont arrêtées.

JEUDI 11. — S. Em. le cardinal Saliège préside, à Lourdes, les fêtes commémoratives de la première apparition de la Vierge à sainte Bernadette.

A L'ÉTRANGER. — Mort, à *Louvain*, du P. Pierre-Charles, S. J., auteur spirituel, philosophe, sociologue et missiologue. Né à Bruxelles en 1883, il entra dans la Compagnie de Jésus à 16 ans. Il fut professeur de dogme pendant quarante et un an (1914-1945). Il a également publié plusieurs ouvrages fondamentaux de missiologie. Il fonda, en 1924, parmi les étudiants de Louvain, l'Association universitaire catholique pour l'aide aux Missions (A. U. C. A. M.). Il fut le premier à occuper la chaire de missiologie à l'Université grégorienne de Rome. Son ouvrage, *La prière de toutes les heures*, a connu de nombreuses éditions. Il faut signaler encore ses *Dossiers de l'action missionnaire* (1927-1928) et ses recueils de méditations : *Prières missionnaires* et *Pêcheurs d'hommes*.

VENDREDI 12. — Le prix Othon-Friesz est décerné au peintre Calmette, auteur d'une grande nature morte.

— M. Elie Lambert, professeur de l'histoire de l'art à la Sorbonne, est élu membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, en remplacement de M. Gabriel Millet, décédé. Le nouvel académicien, né à Bayonne en 1888, a écrit de nombreux ouvrages sur l'architecture au moyen âge et sur l'architecture de l'Islam, notamment *Tolède* (1926) ; *L'art gothique en Espagne aux* XIIe *et* XIIIe *siècles* (1931) ; *Le style gothique* (1943) ; *L'art en Espagne et au Portugal* (1945). Ses plus récentes recherches ont trait à l'art monastique.

SAMEDI 13. — Ouverture, à Paris, des deux Journées féminines du M. R. P.

DIMANCHE 14. — A L'ÉTRANGER. — Au *Laos*, un bataillon de parachutistes est lancé sur Muong-Saï, à 100 kilomètres au nord-ouest de Luang-Prabang.

LUNDI 15. — Au large de Dakar, le commandant Houot et l'ingénieur Willm atteignent, à bord du bathyscaphe, la profondeur de 4 050 mètres, battant le record du monde de plongée sous-marine.

— L'Académie des sciences élit membre associé étranger sir Alexandre Fleming, qui découvrit la pénicilline.

— Mort à Paris, à l'âge de 65 ans, du statuaire Maxime Réal del Sarte, grand prix national de sculpture. Il était l'auteur de *Jeanne d'Arc au bûcher* et de *Monument de la victoire*, au musée de Rouen. Il a sculpté de nombreux monuments aux morts. Il fut un des dirigeants les plus actifs du mouvement d'Action française, avant la guerre, aux côtés de Maurras et de Bainville.

MARDI 16. — Ouverture, à Paris, des Journées rurales de la L. F. A. C. F.

— Mort, à Paris, du savant René Barthélemy, qu'on appelait « le père de la télévision ». Il était né à Nangis (Seine-et-Oise) le 10 mars 1889. Après avoir fréquenté la Sorbonne, il entra à l'Ecole spéciale de mécanique et d'électricité, d'où il sortit diplômé. Il suivit ensuite les cours de l'Ecole supérieure d'électricité et obtint un second diplôme d'ingénieur. En 1910, il fut un de ceux qui s'intéressèrent au début de la radio. En août 1914, il monta de toutes pièces un poste de T. S. F. sur les lignes avancées de la Lorraine. Plus tard, sous les ordres du général Ferrié, il participa à l'installation et à l'exploitation du poste de la Tour Eiffel. En télévision, il fut vraiment un découvreur et consacra quinze ans de sa vie au synchronisme et à la stabilité des images. Président-fondateur du Comité international de la télévision, René Barthélemy était membre de l'Institut de France et de l'Académie des sciences.

MERCREDI 17. — Clôture, à Paris, des deux Journées nationales d'enseignement religieux, ouvertes le 16, sous la présidence de Mgr de Provenchères, archevêque d'Aix-en-Provence et président de la Commission nationale du catéchisme.

A L'ÉTRANGER. — La princesse héritière Joséphine-Charlotte de *Luxembourg* donne naissance à une fille, Maria-Astrid.

— Incidents sanglants en *Sicile*, dans la petite commune de Mussomoli, près de Caltanisetta, à la suite d'une manifestation contre le régime fiscal italien. Cinq paysans sont tués.

JEUDI 18. — L'Assemblée nationale vote un texte protégeant les intérêts des épargnants dans la liquidation des Sociétés de crédit différé. Les adhérents du Crédit mutuel du bâtiment (C. M. B.) seront remboursés à 85 % au minimum.

— Reprise des services météorologiques des aérodromes, interrompus par la grève.

— Le prix « Essec » du cancer, d'une valeur de 100 000 francs, est attribué à MM. Georges Rudali et Herbert Marcovich, pour leur étude intitulée : *A la recherche du cancer d'Ehrlich*, qui ouvre une voie nouvelle susceptible d'être suivie dans les procédés de recherches pour les autres types de cancer. M. Georges Rudali fait fonction de chef de laboratoire à la fondation Curie, depuis 1951. Il est chargé de recherches au Centre national de la Recherche scientifique depuis octobre 1953. M. Herbert Marcovich appartient au laboratoire Pasteur, de l'Institut du radium.

A L'ÉTRANGER. — La presse annonce que quatre missionnaires français, une religieuse française, la Mère supérieure de la Mission catholique de *Thakhek* et 15 Sœurs laotiennes ont été enlevés par le Viet-Minh, alors qu'ils se rendaient par la route de Paksé à Savannakhet. Parmi les quatre missionnaires, se trouvait Mgr Arnaud, préfet apostolique de *Thakhek*, des Missions-Etrangères de Paris, originaire de l'Ardèche, et qui est depui vingt-cinq ans au Laos.

— Après vingt-cinq jours de négociations ardue la Conférence de *Berlin* prend fin. Un seul résulta positif : les « Quatre » ont décidé de se réunir l 26 avril à Genève, avec la Chine communiste et le Etats intéressés, pour examiner les problème coréen et indochinois.

VENDREDI 19. — A L'ÉTRANGER. — Attenta manqué contre le pacha de *Marrakech*, à la mos quée El Koutoubia. Trois grenades ont été lancée 28 Marocains sont blessés, dont 6 grièvemen atteints ; 2 d'entre eux ont succombé.

SAMEDI 20. — Retour à Paris de M. Bidault après la Conférence de Berlin.

— Mort, à Paris, du professeur Pierre Jolibois Né en 1884, il était ancien élève de l'Ecole poly technique. Il enseignait, depuis de longues années la chimie à l'Ecole supérieure des mines, où i assumait la tâche de directeur du laboratoire de recherches. Il avait été élu membre de l'Académi des sciences en 1944.

DIMANCHE 21. — Deux résolutions importante au Conseil national S. F. I. O., à Paris. L'une con damne l'idée d'un nouveau front populaire ; l'autre invite les parlementaires socialistes adversaires de la C. E. D. à ne pas engager le parti avant le Con grès extraordinaire.

LUNDI 22. — Ouverture, devant le tribunal mili taire de Paris, du procès du général Oberg et du colonel Knochen, chefs de la police allemande en France pendant l'occupation.

— S. Em. le cardinal Feltin est reçu à l'Elysée.

— M. Henri Ziegler, directeur général d'Air France, quitte ce poste pour occuper d'autres fonc tions à l'étranger. Il ne sera pas remplacé. M. Max Hymans assurera désormais les fonctions de pré sident-directeur général de cette Compagnie.

— L'Académie des sciences élit membre non rési dent le professeur Léopold Escande, de la Faculté des sciences de Toulouse. Egalement professeur à l'Ecole nationale d'électrotechnique de cette ville, le nouvel académicien, qui a 52 ans, est un de savants renommés de l'hydraulique. Ses travaux sur les problèmes des « coups de bélier » ont été particulièrement utiles à la réalisation de Génissiat.

4 avril 1954. — N° 1170. — Nouvelle série : N° 257

SOMMAIRE

Questions actuelles. — Les graves problèmes religieux de l'Italie (Lettre des présidents des conférences épiscopales régionales d'Italie. *O. R.*, 1er-2 février 1954) 385
Radiomessage de S. S. Pie XII à l'Action catholique italienne (8. 12. 53) 395
Le mouvement missionnaire en France, par le R. P. Couturier, S. J. 401
Le libéralisme aux yeux du catholicisme social : communication de M. Charles Flory, président des Semaines sociales de France, à la Société d'économie politique 415
A l'Académie française. — Discours de réception du duc de Lévis-Mirepoix (18. 3. 54). 423
Un livre posthume (de CHARLES MAURRAS), article de *l'Osservatore Romano* (17. 4. 53) 442
Evénements et informations du 6 au 22 février 1954 445

Imprimerie « Maison de la Bonne Presse », 5, rue Bayard, Paris-8e. *Le directeur* : R. BERTEAUX.